

# SAINT-VICTOR DE MORESTEL



**BULLETIN  
MUNICIPAL  
2018**



# *Saint-Victor de Morestel* *bulletin 2018*

## *Sommaire*

*Contacts - Edito* p 2-3

*La mairie et vous* p 4 à 11

*Budget communal* p 12-13

*Urbanisme* p 14 à 16

*Conseil Municipal Enfants* p 17 à 19

*Vivre à Saint-Victor* p 20 à 29

*Etat civil 2018* p 30-31

*Sur le chemin de l'école* p 32 à 35

*Arts et culture* p 36 à 39

*Au coeur de nos assos* p 40 à 49

*Les gens d'ici* p 50-51

*Vivre aux Balcons du Dauphiné* p 52 à 60

**Bulletin municipal 2018 de Saint-Victor de Morestel - mars 2019**

Directrice de la publication : Frédérique Luzet - Rédaction : commission communication pilotée par Emilie Mazon  
Photos : Valérie Vignon, Emilie Mazon, Frédérique Luzet, Sandra Peyrol, Salvatore Monté, Cédric Partouche DL,  
les associations et agents / Photos de couverture : Valérie Vignon  
Maquette : Frédérique Luzet - Impression Graphiscann tél. 04 72 33 60 70 - 580 exemplaires



L'année 2018 avait bien mal démarré avec la disparition de notre ami et adjoint Laurent Moiroud...

Pourtant il a fallu avancer et poursuivre ce qu'ensemble nous nous efforcions de dessiner depuis des années pour notre village.

En avril, nous avons donc élu un nouvel adjoint pour compléter l'exécutif de notre équipe municipale. J'ai proposé à Pierrick Ray de prendre cette place et de se présenter à l'élection de ce poste d'adjoint aux côtés de Gilbert Gippet et Emilie Mazeron, pour ses qualités humaines, ses compétences et sa connaissance de notre commune. Il a tout naturellement été élu, de même que deux conseillers délégués Pierre Barrier et Stéphane Radondy-Buisson, à qui nous avons confié les missions de gestion de la salle des fêtes, d'éclairage public et de voirie.

C'est ainsi que l'équipe municipale, nouvellement organisée, s'est lancée dans un grand projet, un beau projet, celui du réaménagement de notre bâtiment mairie-école.

Rendre accessible notre mairie était le point de départ de notre réflexion... Puis nous avons voulu repenser cet espace pour qu'il vous soit le plus agréable possible car C'EST VOTRE MAIRIE !

Profitant des travaux engendrés par ce réaménagement, nous avons également lancé un programme de rénovation des salles de classes à l'étage.

2018 aura également vu le projet de sécurité routière se concrétiser. Mais nous pourrons bien tracer toutes les lignes blanches possibles sur notre voirie ou installer les panneaux les plus pédagogiques, la question de la sécurité

routière est avant tout la responsabilité de chacun. Il fait bon vivre à Saint-Victor et pouvoir circuler à pied, en vélo en toute sécurité devrait être une évidence de chaque instant.

2018 avait bien mal commencé mais notre village a su créer ces moments de rencontre, de partage qui font s'adoucir la peine et s'effacer la sinistrose ambiante. Nos associations et nos bénévoles ont encore cette année réuni tous les ingrédients pour donner le sourire à Saint-Victor. Une trentaine d'événements a été organisée et l'équipe municipale et moi-même sommes fiers de cette ferveur associative, sportive, humanitaire, culturelle, gourmande et récréative.

Et quels souvenirs forts du Centenaire de l'Armistice de la Guerre 14-18...

Nous étions très nombreux ce jour-là pour honorer la mémoire de nos familles locales ; ces hommes qui se sont battus, ceux qui sont morts pour la France, ces mères, ces épouses qui ont attendu et travaillé d'arrache-pied à la ferme, ces enfants qui rêvaient de jours meilleurs...

Il y a des années qui restent gravées ; 2018 le sera et vous constaterez à la lecture de ce bulletin municipal qu'elle a été riche de projets et d'événements.

Je remercie la commission communication qui a réalisé ce journal et remercie plus largement toute l'équipe municipale, les bénévoles du CCAS et les agents communaux qui oeuvrent chaque jour pour notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal et espère vous croiser prochainement ici ou là dans notre beau village...



votre Maire,  
Frédérique Luzet



tél. 04.74.80.12.46  
commune.st.victormorestel@wanadoo.fr  
[www.saintvictordemorestel.fr](http://www.saintvictordemorestel.fr)

## LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC :

lundi de 14h à 17h  
mardi de 14h à 18h  
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h à 11h30

**Madame le Maire et les adjoints  
vous reçoivent sur rendez-vous.**

## L'ACCUEIL TELEPHONIQUE EST OUVERT :

lundi : 8h - 12h / 14h - 17h  
mardi : 8h - 12h / 14h - 18h  
jeudi : 8h - 12h / 14h - 15h45  
vendredi : de 8h à 12h / 14h - 18h

## RESTEZ INFORMÉS !

**LE SITE INTERNET** de la commune vous informe chaque semaine sur l'actualité de Saint-Victor de Morestel, n'hésitez pas à le consulter régulièrement...

[www.saintvictordemorestel.fr](http://www.saintvictordemorestel.fr)

**LA NEWSLETTER MENSUELLE** est un véritable lien entre la commune et vous : elle vous donne toute l'actualité de la Municipalité, les travaux en cours, les événements de nos associations passés et à venir...

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet > cliquez en bas de page sur le mot newsletter > remplissez le formulaire et recevez chaque mois dans votre boîte mail, toute l'actualité de votre village.



## NOTRE MARCHÉ BIENTÔT DE RETOUR !

Le primeur ayant déserté notre jolie place les mardis matin, nous avons cherché de nouveaux commerçants pour que vive encore notre marché à St-Victor !

Bonne nouvelle : à partir du mardi 30 avril, Patator (alias Cédric Blanc) investira la place avec ses fruits et légumes de production locale ou régionale. Nos fromagers d'Innimond, la famille Bernard, seront toujours présents. Et nouveauté, Roland Barrier, charcutier, vous proposera ses saucissons et autres spécialités made in St-Victor !

Notez dès à présent que **le marché aura lieu les mardis de 16h à 19h30 sur la place de la mairie.**





## MISE EN PLACE DU REPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

La loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont la gestion est confiée à l'Insee. Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

### QUELS CHANGEMENTS ?

A compter de 2020, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin. **Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.** Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente.

### Ce qui change pour les Français résidant à l'étranger

A compter de 2019, les Français résidant à

l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux, et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux. Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019. Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins qu'ils soient nationaux ou locaux. S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

Elles auront lieu **dimanche 26 mai de 8h à 20h**, à la Maison des Associations, grande rue du Bourg.

## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : DÉMARCHES DÉSORMAIS POSSIBLES À LA MAIRIE DE MORESTEL

Depuis l'année dernière, les modalités pour obtenir une carte nationale d'identité ont été simplifiées et dématérialisées, comme c'était déjà le cas pour le passeport biométrique.

Les dossiers de demande de carte nationale d'identité doivent désormais être déposés dans les mairies équipées d'une borne biométrique.

Plus besoin de vous déplacer à La Tour du Pin, Crémieu ou Bourgoin-Jallieu pour refaire votre carte d'identité ou votre passeport, ces démarches administratives se font également à la Mairie de Morestel.



Les dépôts de dossier se font en Mairie de Morestel, sur rendez-vous aux jours et horaires suivants :

Lundi : 9h / 12h

Mardi : 14h / 17h30

Mercredi : 9h / 12h - 14h / 17h30

Vendredi : 9h / 12h

Pour contacter le service :

tél. 04 74 80 09 77

e-mail : [cni-passeport@morestel.com](mailto:cni-passeport@morestel.com)

### DURÉE DE VALIDITÉ DES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre le 2-01-2004 et le 31-12-2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre.

Notre équipe a dû s'adapter aux divers bouleversements de ce mandat : démission de Roger Caparros et élections de Frédérique Luzet en tant que maire et d'Emilie Mazeron en tant qu'adjointe, disparition de Laurent Moiroud et élection de Pierrick Ray comme adjoint. Les commissions ont ainsi été modifiées en raison de l'arrivée d'élus aux postes de maire, adjoints et conseillers délégués.

## VOS ÉLU(E)S...



Claudine Reymond-Laruina, absente de la photo

### 1- FRÉDÉRIQUE LUZET - MAIRE

- conseillère communautaire aux Balcons du Dauphiné
- membre du Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal
- membre du Comité de programmation LEADER (subventions européennes)
- déléguée au SYMBORD (Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné), au SYDCEHR (Syndicat de Défenses Contre les Eaux du Haut-Rhône)
- déléguée supp. au SYMIDEAU (Syndicat des eaux des Abrets)

### 2- GILBERT GIPPET - 1<sup>ER</sup> ADJOINT

> délégué à l'urbanisme, aux services techniques, aux travaux courants

- membre des commissions urbanisme, travaux, appel d'offre, sécurité routière, finances
- élu suppléant aux Balcons du Dauphiné
- délégué au SICTOM, au SYMIDEAU, au Syndicat des Marais et suppléant au SEDI (Synd. des énergies de l'Isère)

### 3- EMILIE MAZERON - 2<sup>ÈME</sup> ADJOINTE

> déléguée aux affaires scolaires, à la culture et à la communication

- membre du CCAS, commissions finances, affaires scolaires, culture et communication
- responsable du Conseil Municipal Enfants
- membre du Groupe de pilotage des ateliers itinérants NTIC (informatique)

### 4- PIERRICK RAY - 3<sup>ÈME</sup> ADJOINT

> délégué à la sécurité, aux grands projets de travaux, à l'agriculture

- membre des commissions urbanisme, sécurité routière, travaux, appel d'offre, communication (site internet et numérique), finances
- délégué au Syndicat des Marais
- délégué suppléant au SYMIDEAU

### 5- PIERRE BARRIER - CONSEILLER DÉLÉGUÉ

> conseiller à la salle des fêtes et à l'éclairage public

- membre du CCAS, des commissions travaux, urbanisme, appel d'offre, sécurité routière
- délégué au CLH (Comité Local de l'Habitat)
- délégué au SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère)

### 6- STEPHANE RADONDY-BUISSON - CONSEILLER DÉLÉGUÉ > conseiller à la voirie

- membre des commissions travaux, urbanisme, appel d'offre, sécurité routière
- délégué au SYMIDEAU

### 7- SANDRA PEYROL - CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- membre de la commission affaires scolaires
- encadrante au Conseil Municipal Enfants

### 8- CHRYSTELLE BRUGUERA- CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- membre des commissions communication, affaires scolaires, culture / déléguée suppléante au SICTOM

### 9- JEAN FRANÇOIS - CONSEILLER MUNICIPAL

- membre du CCAS, supp. au CLH / resp. salle des fêtes

### 10- ROGER BOUCHER - CONSEILLER MUNICIPAL

- membre des commissions travaux, communication, CCAS / supp. au SEDI / responsable salle des fêtes

### 11- ESTELLE TAVAGNUTI - CONSEILLERE MUNICIPALE

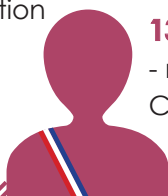
- membre de la commission communication

### 12- VALÉRIE VIGNON - CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- membre des commissions culture, communication, affaires scolaires
- responsable de la photothèque de la mairie

### 13- CLAUDINE REYMOND-LARUINA - C. MUNICIPALE

- membre des commissions culture, communication, CCAS





7



ligne du bas de gauche à droite :  
Céline Baldassari, agent de cantine et entretien,  
Mallory Devigne, ATSEM,  
Christine Ricard, agent des services scolaires

ligne du haut de gauche à droite :  
Magalie Mezou, agent serv. scolaires et entretien,  
Mickaël Colin, agent technique,  
Bernard Champy, agent technique,  
Jocelyne Goud-Romatier, secrétaire de mairie.

## ... ET VOS AGENTS COMMUNAUX

Le retour à la semaine à 4 jours et la fin des Temps d'Activités Périscolaires nous ont conduits à ne pas renouveler le contrat d'Andrée Guillaud.

C'est donc une équipe à 7 agents, comme c'est le cas depuis plusieurs années dans notre commune, qui oeuvre chaque jour pour notre village.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, Magalie Mezou a été embauchée, et est donc stagiaire durant une année avant d'être officiellement titularisée.

Mallory Devigne (ATSEM), Christine Ricard, Céline Baldassari et Magalie Mezou (agents techniques) forment l'équipe des services scolaires : cantine, périscolaire, et assurent l'entretien des locaux de l'école. Magalie Mezou est également en charge de l'entretien de la salle des fêtes et de la Maison des Associations.

Jocelyne Goud-Romatier est notre unique secrétaire de mairie et remplit à ce titre un très grand nombre de missions de secrétariat et de comptabilité, auxquelles s'ajoute l'accueil du public.

Connaissant parfaitement le village et ayant un oeil sur tout, nos deux agents techniques, Bernard Champy et Mickaël Colin, ont une longue liste de missions passant par l'entretien de nos bâtiments communaux, de notre voirie, le déneigement, le fleurissement, l'entretien des pelouses, des chemins et la récupération des chiens et animaux errants...

*Nous tenons à remercier sincèrement Andrée Guillaud ayant passé 4 années à la commune et qui a été une agent de service périscolaire et d'entretien investie, bienveillante et attentionnée.*

*Merci beaucoup Andrée !*



## SOUVENIR DE GEORGES CHAMPY, GARDE-CHAMPÊTRE



Arrivé à la commune en 1981, après une carrière de chaudronnier-métallurgiste, Georges Champy a été un agent technique municipal très investi pour son village, pour notre village. Sa devise : faire le maximum avec le minimum !

Bricoleur hors-pair et à l'écoute des habitants, Georges était aussi très impliqué dans la vie associative, et était à ce titre le monteur du chapiteau des 3 communes. Le réseau de nos fontaines n'avait aucun secret pour lui et la divagation des chiens ne le réjouissait guère... Mais il remplissait toutes les missions confiées avec entrain et engagement.

Porte-Drapeau aux côtés de ses amis de la FNACA, Georges était aussi impliqué dans ce devoir de mémoire pour toutes les générations.

Il nous a quittés en fin d'année et nous tenons à honorer sa mémoire.

### NOUVEAUTÉ A LA MAIRIE : PERMANENCE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'OUTIL INFORMATIQUE

Dans le cadre de ce qui a déjà été organisé en partenariat avec le Centre Social de Morestel, nous vous proposons une permanence d'aide et d'accompagnement à l'outil informatique.

Une fois par mois, un animateur vous accueillera en mairie pour vous aider dans l'utilisation de votre boîte mails, dans vos démarches d'administration en ligne...

Vous pouvez venir avec votre ordinateur portable ou votre tablette. N'hésitez pas à venir poser vos questions.



Ces permanences sont accessibles à tout public et programmées les jeudis suivants de 14h à 16h :

jeudi 21 mars / jeudi 18 avril / jeudi 16 mai / jeudi 20 juin  
jeudi 19 septembre / jeudi 17 octobre / jeudi 21 novembre  
jeudi 19 décembre



### BIENTÔT 16 ANS... RENDEZ-VOUS EN MAIRIE POUR VOTRE RECENSEMENT

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **Attestation de Recensement** à conserver précieusement. Les données issues du recensement faciliteront et automatiseront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'Etat avant l'âge de 25 ans, y compris le permis de conduire.

#### Documents à présenter pour votre recensement :

- carte nationale d'identité ou passeport
- livret de famille
- justificatif de domicile des parents de moins de trois mois.

Ensuite, il vous faudra contacter le centre du service national organisant la JDC dont vous dépendez.

## COUPES AFFOUAGÈRES (COUPES DE BOIS DE CHAUFFAGE)

Suite à une délibération du conseil municipal et sur proposition de l'ONF (Office National des Forêts), la commune a mis en vente des coupes de bois de chauffage pour les habitants du village. Ce programme de coupes affouagères est situé à Gouvoux, au lieu-dit les Communes.

Après marquage et délimitation des lots d'environ 1.500 mètres carrés, les personnes intéressées se sont inscrites en mairie.

Puis les lots ont été attribués suite à un tirage au sort effectué par M. Martinon de l'ONF, en compagnie de Gilbert Gippet, adjoint et Bernard Champy, agent technique.

Ces coupes de bois (d'un montant de 300 euros) devront être effectuées, conformément au règlement, avant fin mars 2019.

Cette opération sera renouvelée en 2020 et les inscriptions devront se faire en mairie **avant le 20 octobre 2019.**



## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES VOIES COMMUNALES ENTRE MINUIT ET 5H

Comme annoncé et expliqué dans le feuillet d'information distribué dans toutes les boîtes aux lettres mi-décembre, la Municipalité a décidé de procéder à une extinction partielle de l'éclairage public en éteignant la lumière dans nos rues de minuit à 5h.

Répondant à plusieurs objectifs, cette décision va dans le sens de l'attention qui doit être portée à notre planète :

- limiter la consommation d'énergie ;
- garantir une meilleure qualité de nuit et limiter la pollution lumineuse ;
- protéger la biodiversité...

Lutter contre ce gaspillage énergétique nous permettra d'économiser près de 50% de nos coûts de consommation électrique et de maintenance de notre parc d'éclairage public, ce qui n'est pas anodin pour une petite commune comme la nôtre qui doit sans cesse trouver des moyens de faire des économies budgétaires.

Nos voisins de Brangues se sont engagés comme nous dans cette extinction partielle de l'éclairage public, aux mêmes horaires, dans un souci de cohérence entre nos deux villages.



## NOTRE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL

Notre village, aussi petit soit-il, recense un patrimoine fort intéressant. Son histoire est ancienne, ses traces toujours existantes, sa culture encore vivante... A la croisée d'un chemin se trouve un lavoir, ici un four, près de l'Eglise des logements communaux... et notre Mairie ?

Voici un petit récapitulatif de ce qui fait la richesse bâtie de Saint-Victor de Morestel :

### *La mairie*

Construite en 1886, ce beau bâtiment accueillait également auparavant l'école des garçons et un logement de fonction.

### *La cantine et la classe*

La réalisation d'une cantine scolaire, pour répondre aux besoins des familles, a été décidée par le conseil municipal en 2002. Le nouveau bâtiment, terminé en juin 2005, est composé d'une cantine scolaire et d'une salle de classe à l'étage, accessible par un élévateur.

### *Le local technique*

Cette usine a été achetée en 1992 par la commune et rénovée pour devenir le local technique communal, et être louée à d'autres entreprises. Le toit du local technique a été rénové entre 2017 et fin 2018.

### *Les logements communaux*

La commune possède deux appartements, qu'elle loue (photo ci-dessus). C'est l'ancienne école des filles située à côté de l'église et construite en 1840 qui a été transformée en logements, quand en 1970, l'école, devenue mixte, a déménagé dans la mairie.

### *Le bar multi-services*

En 2002, le conseil municipal a décidé de construire un bar multi-services pour dynamiser le village et devenir un lieu de rencontre pour l'ensemble de population.

### *L'église*

C'est une chapelle romane datant du XII<sup>ème</sup> ou XIII<sup>ème</sup> siècle qui a ensuite été agrandie. On trouvait autrefois, autour de la chapelle, le cimetière. Seuls y étaient enterrés les habitants de Saint-Victor – les membres des familles nobles, en revanche, étaient inhumés à Morestel. Le cimetière a par la suite été déplacé à l'entrée du village. En 1958, une modification importante de l'aspect intérieur de l'église fut décidée.



### *La maison des associations*

Acquise en 2010 et rénovée en 2012, cette ancienne grange devenue Maison des Associations accueille, à l'étage, la garderie périscolaire et au rez-de-chaussée, nos associations pour leurs réunions ou ateliers. Le jardin aménagé est aussi un agréable endroit pour se reposer, discuter à l'ombre de l'olivier planté par le Conseil Municipal Enfants.



## Les lavoirs

Sept lavoirs sont encore en place sur la commune. Cinq d'entre eux ont été rénovés dont trois se situent dans le hameau de Gouvoux. Tous les lavoirs ont été construits sur le même plan avec un toit pour protéger les lavandières des intempéries et du soleil et, pour assurer l'éclairage, aucun mur ne se dresse face au plan de travail.

## Les fontaines

La commune compte huit fontaines, toutes alimentées par des sources. En mars 1860 naît le projet de construire 5 fontaines sur la commune, dont celle de la place de la Mairie, dite Fontaine Micolaud, qui seront réalisées en 1862 ; deux nouvelles fontaines seront construites en 1864.

## Les fours à pain

La commune compte également six fours à pain, qui ont tous été restaurés et sont en état de fonctionnement.



*i*



## La salle des fêtes

Mise à disposition des associations locales pour leurs activités hebdomadaires et leurs événements locaux, notre salle des fêtes accueille également chaque semaine les élèves de notre école dans le cadre de leur pratique des activités sportives.

La commission Culture fait aussi vivre ce bel équipement communal en organisant l'exposition multi-art et des soirées théâtre.

Par ailleurs, les deux salles (petite et grande) peuvent être louées, sous réserve de disponibilité, et cela dans le respect du règlement général.

### Règlement général et état des lieux

Deux états des lieux, d'entrée et de sortie, sont faits pour chaque location en présence d'un élu responsable de la salle des fêtes.

Les clés seront remises au moment de cet état des lieux.

Une attestation de responsabilité civile est demandée pour chaque location, ainsi qu'un chèque de caution.

Une location de vaisselle, de tables et chaises (pour vos événements à domicile) est également proposée.

## TARIFS LOCATION SALLES DES FÊTES

### Grande salle des fêtes

(comprenant cuisine, chambre froide, espace bar, salle avec parquet de 400 m<sup>2</sup>)

> Pour les habitants de la commune : 200 euros

> Pour les personnes extérieures à la commune : 850 euros

Location à partir du vendredi à 16h.

### Petite salle des fêtes

> Uniquement aux habitants de la commune : 70 euros  
Location à partir du samedi à 11h.

Voté au plus tard le 30 mars, le budget communal comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

## La section de fonctionnement regroupe :

> **toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité** (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;

> **toutes les recettes que la collectivité peut percevoir** des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des grands impôts directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD).

## La section d'investissement comporte :

> **en dépenses** : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité

> **en recettes** : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

## Le compte administratif :

> rapproche les prévisions inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses et en recettes ;

> présente les résultats comptables de l'exercice

> est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

En 2017, nous avons reversé l'excédent de fonctionnement et d'investissement de la partie assainissement au SYMIDEAU pour notre adhésion au Syndicat et les travaux de raccordement à la station Natur'net.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017 COMMUNE

### FONCTIONNEMENT

dépenses 571.917 €

recettes 612.581 €

solde d'exécution 40.664 €

excédent antérieur reporté 103.3123 €

**excédent de fonctionnement 143.978 €**

### INVESTISSEMENT

dépenses 123.208 €

recettes 70.497 €

déficit d'exécution - 52.711 €

déficit antérieur reporté 64.745 €

**déficit d'investissement 117.455 €**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017 EAU ET ASSAINISSEMENT

### FONCTIONNEMENT

dépenses 81.797 €

recettes 36.083 €

déficit d'exécution -45.713 €

excédent antérieur reporté 143.490 €

**excédent de fonctionnement 97.777 €**

### INVESTISSEMENT

dépenses 70.058 €

recettes 18.228 €

déficit d'exécution 51.830 €

excédent antérieur reporté 120.678 €

**excédent d'investissement 68.848 €**

## BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNE

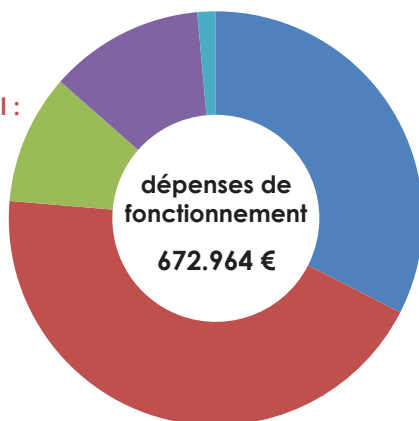
charges à caractère général : 218.750 €

charges de personnel : 295.000 €

virement en investissement : 68.254 €

autres charges de gestion : 81.300 €

intérêts d'emprunts : 9.660 €



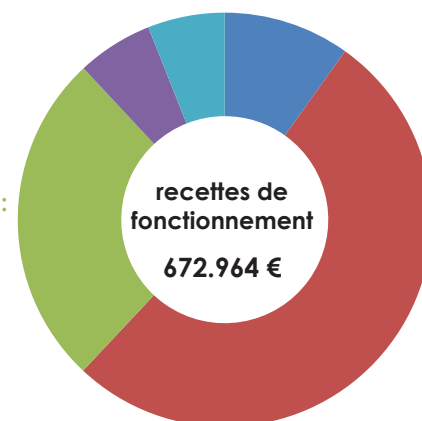
excédent antérieur reporté : 66.442 €

impôts et taxes : 350.765 €

dotations, subventions : 175.350 €

produits courants : 39.906 €

produits des services et des domaines : 40.500 €



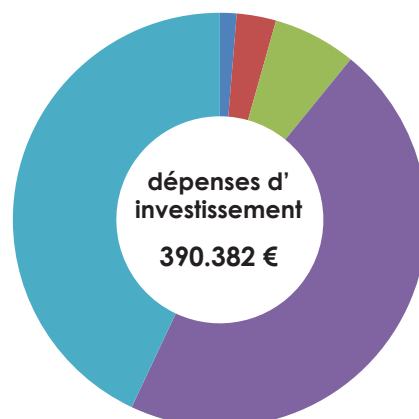
terrains : 5.079 €

matériels : 12.080 €

bâtiments : 25.407 €

projet Mairie : 180.000 €

opérations financières : 167.816 €

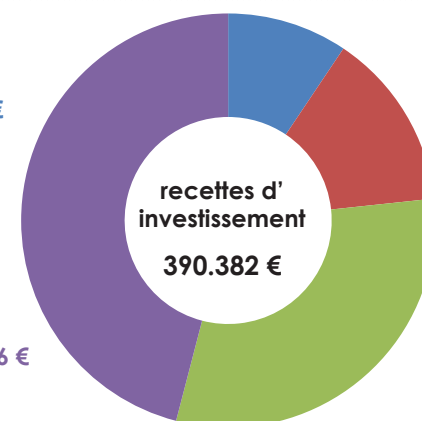


bâtiments : 36.701 €

amortissements et emprunts : 54.298 €

projet Mairie : 120.000 €

opérations financières : 179.386 €



Le projet mairie n'a pas été financé sur l'exercice 2018 et apparaîtra à nouveau sur le budget primitif 2019.

### INDICE DE QUALITÉ DES COMPTES LOCAUX

La qualité des comptes locaux est une notion qui s'applique à l'ensemble des opérations passées dans la comptabilité des collectivités territoriales. L'IQCL (Indice de Qualité des Comptes Locaux) permet d'évaluer les comptes d'une commune sur une année ; de constater la situation de la collectivités en disposant d'éléments de comparaison nationaux ; de participer activement à la fiabilisation des comptes de la collectivités et de ce fait à l'amélioration du score IQCL.

**Le comptable responsable du Centre des Finances Publiques de Morestel conclut que les résultats 2017 de notre collectivités sont excellents et qu'il convient de les maintenir à niveau pour l'avenir.** Tous les efforts budgétaires faits et notamment les économies en dépenses de fonctionnement ont concouru à ce bilan positif.

(document disponible en mairie)

### BUDGET PRIMITIF 2018 EAU

**Budget eau** : fonctionnement = 122.377 €  
investissement = 116.348 €

L'excédent de fonctionnement et d'investissement du budget de l'eau sera reversé sur le budget général de la commune 2019, suite au transfert de notre compétence Eau au Symideau.



## DECLARATION PRÉALABLE : DANS QUELS CAS ?

- > Travaux de création ou de modification de l'aspect extérieur de votre bâtiment (velux, fenêtres, volets, ouverture...)
- > Création de clôture, portail, portillon
- > Construction de piscine dont le bassin a une superficie jusqu'à 100 m<sup>2</sup> et non-couverte
- > Construction d'un nouveau bâtiment ou travaux sur une construction existante créant une emprise au sol ou une surface de plancher jusqu'à 20 m<sup>2</sup>. Pour les travaux portant sur une construction existante, cette surface est portée à 40 m<sup>2</sup> si votre bâtiment se trouve dans la zone urbaine du plan local d'urbanisme.

Le plan de zonage ainsi que le règlement des zones est en ligne sur notre site internet, rubrique urbanisme

## MODIFICATION SIMPLIFIÉE DE NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME

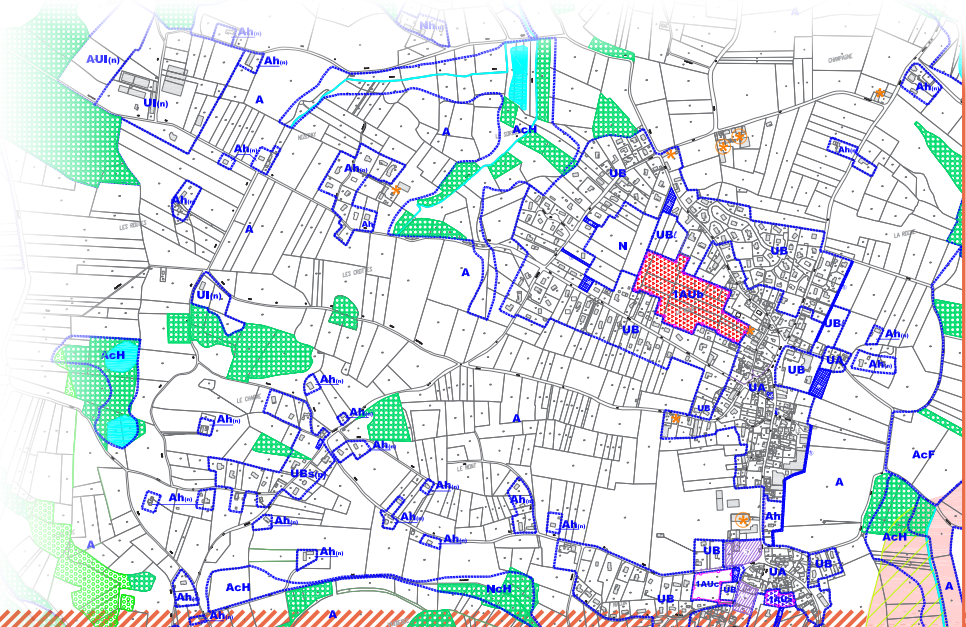
Afin d'adapter notre Plan Local d'Urbanisme à la dynamique actuelle de notre commune et rectifier quelques menues erreurs, la commission urbanisme et l'ensemble des élus ont souhaité apporter quelques modifications à ce document approuvé le 6 février 2014.

### Modification de zonage :

- La création de deux secteurs Ahn à Gouvoux et au lieu-dit «Les Routes» pour prendre en compte des constructions existantes.
- La modification du périmètre d'un ensemble bâti à préserver édicté sous l'ancien article L.123-1-5,7° du CU, suite à une erreur de tracé qui ne correspond pas à la réalité du tènement foncier (grande rue du Bourg).
- L'adaptation des conditions de développement au bourg
  - > Modification de l'emprise de la zone 1AUa et UA pour répondre à la dynamique actuelle de la commune (quartier de l'Eglise)
  - > Modification de l'orientation d'aménagement et de programmation (afin de limiter la consommation d'espace et diversifier les formes urbaines).

### Modification du règlement écrit :

- > Règlement du secteur Ah pour autoriser démolition/reconstruction d'un logement en secteur Ah avec une hauteur au faitage et un CES similaire à l'existant (afin de simplifier les règles permettant les réhabilitations de granges)
- > Règlement de la zone UA pour permettre la reconstruction dans des emprises identiques et assouplir les règles d'implantation trop contraignantes.





## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2018

Monique BURTHIER	montée de l'Eglise	construction d'une maison d'habitation
Tony DUFIL	rue du 19 mars 1962	extension de maison
Hervé VIOLLET	grande rue du Bourg	construction d'un garage et extension
COMMUNE	place de la Mairie	réaménagement mairie et extension
Nicolas SCHEID	impasse du Mont	extension d'habitation
Fernande MOIGN	rue de la Croix Rousse	extension d'habitation
Maël RAY	route de Creys	construction d'une unité de méthanisation
Christophe LUZET	rue du clos Berchet	ext. d'habitation et modif. d'ouverture
Antony GAUTIER	chemin de la Pijolière	construction d'une maison d'habitation

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES EN 2018

Hugo KOTVAS	rue de Pierre Brune	réfection de toiture
Jacqueline GUIARD	rue centrale de Gouvoux	création d'ouverture dans le mur de clôture
Michel DELLA-GUARDIA	rue de la Préfecture	construction d'un garage
AMICALE BOULES	chemin de la Roche	installation d'un bungalow
Bruno MARTIN	rue de l'éolienne	changement de tuiles
Fabienne GARCIA	montée du pavé	réfection toiture et pose d'un vélux
Raphaël PEYROL	montée de la croix	création d'une dalle béton
Albert CHANU	rue du bois Bourlat	réfection de toiture
Thierry THOMAS-DAUPHIN	rue de la Sauvagine	installation d'un tunnel agricole
Soizic HUBERT	grande rue du Bourg	réfection de toiture
Frédéric BRUGUERA	rue du clos Berchet	rallongement de toiture
Alain DUBOIS	rue du Sorbier	piscine
Patrick NOEL	rue du Sorbier	pose d'une tonnelle sur terrasse
Francine VILLAUME	impasse de Chenavas	installation panneaux photovoltaïques
Alexandre OSTAPOFF	rue des Bresses	piscine
Bernard PEPIN	rue du clos Berchet	pose d'une marquise et abri bois
Eric BRISSON	rue de la Préfecture	division parcellaire, création d'accès
Daniel MICOLAUD-FABRY	rue centrale de Gouvoux	réfection toiture
Michel GOUZON	montée de la croix	façade et portail
Philippe WATEL	rue de la Rivoire	transformation d'un auvent en véranda
Carola MINSSIEUX-GLIESCH	rue centrale de Gouvoux	installation de portails, peinture volets
Olivier VERNET	la Laurentière	piscine
Thierry THOMAS-DAUPHIN	grande rue du Bourg	modification de façade
Eric LITTOZ	rue du Moulin	installation panneaux photovoltaïques
Romain BUENO	rue de la Rivoire	mur de clôture
Alain DUPRE	rue de la Croix Rousse	mur de clôture
Jérémy COLLARD	rue de la Rivoire	agrandissement fenêtre
Patrick SOISSONS	chemin de la Pijolière	remplacement pergola
Fernande MOIGN	rue de la Croix Rousse	abri bois

## UN NOUVEAU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) POUR NOTRE TERRITOIRE

Notre territoire a connu, ces dernières décennies, un développement très rapide. Il est soumis à des mutations et des pressions considérables. A quoi ressemblera notre territoire dans 20 ou 30 ans ? Autant de questions qui ont poussé les élus à travailler de concert à travers la création d'un premier Schéma de Cohérence Territoriale en 2007.

En définissant des règles communes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire, le SCoT est un outil de planification au service du territoire, un projet stratégique partagé pour l'aménagement de la Boucle du Rhône en Dauphiné (pour 15 ou 20 ans), une démarche politique pour répondre collectivement aux enjeux de développement et faire face aux grands défis, le « lieu d'atterrissage » des grands équilibres nationaux, régionaux.

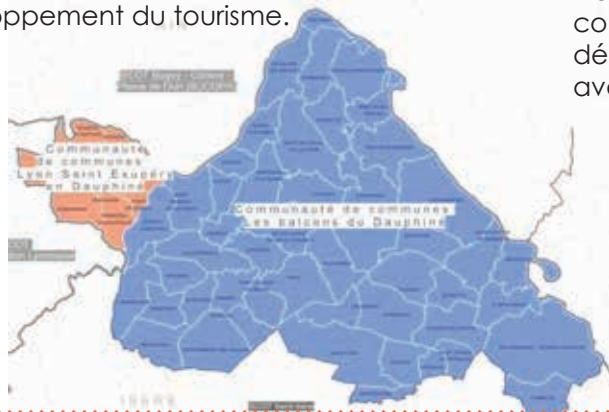
**Les objectifs contenus dans le SCoT sont traduits dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux.**

Après quelques années, la révision générale du SCoT de 2007 a été rendue nécessaire par l'évolution législative, l'évolution du périmètre et par un besoin de renforcement du projet et de l'efficacité de sa mise en œuvre.

Depuis septembre 2016, les élus ont travaillé à bâtir un nouveau projet sur le territoire autour des thématiques du développement économique, de l'urbanisme, de l'environnement et des mobilités. Les principaux objectifs du projet de territoire sont les suivants :

### **Concernant les axes de la stratégie économique :**

- La création des conditions favorables au développement économique
- La mise en œuvre d'une stratégie commerciale dans laquelle les centralités sont les lieux privilégiés du développement commercial, les pôles commerciaux existants sont confortés et le commerce constitue un levier de requalification urbaine ;
- La préservation et le soutien de l'activité agricole ;
- La valorisation de la filière d'extraction de matériaux ;
- Le développement du tourisme.



### **Concernant les orientations d'aménagement pour un développement urbain harmonieux et maîtrisé :**

- La maîtrise de l'urbanisation et la limitation de la consommation d'espace ;
- La diversification des formes urbaines ;
- Une répartition équilibrée et solidaire de la production de logements ;
- Le développement d'un urbanisme de qualité ;
- Le maintien de la qualité du cadre de vie des habitants.

### **Concernant les orientations pour préserver, dans les politiques d'aménagement, les ressources naturelles et agricoles :**

- La qualité du cadre de vie, paysages et patrimoine ;
- Un développement permettant le bon fonctionnement écologique du territoire ;
- Des usages en cohérence avec la gestion de l'eau et des déchets ;
- Un développement qui s'adapte aux risques et nuisances qui impactent le territoire ;
- Tendre vers un développement plus sobre et plus durable énergétiquement.

### **Concernant les orientations d'aménagement pour un système de mobilité cohérent avec le modèle de développement du territoire :**

- L'amélioration du fonctionnement du réseau routier ;
- Le développement des transports collectifs et des services à la mobilité ;
- La prise en compte des modes actifs dans les aménagements de voiries et d'espaces publics.

L'arrêt du SCoT est intervenu le 22 novembre 2018. La phase administrative (consultation des Personnes Publiques Associées, enquête publique...) durera environ 9 mois. L'approbation du SCoT pourrait donc avoir lieu en septembre 2019. Le SCoT sera exécutoire deux mois après sa transmission au Préfet de l'Isère et sera donc opposable aux documents d'urbanisme communaux et intercommunaux. Notons que les documents de planification communaux ou intercommunaux devront, dans un délai maximum de 3 ans, être rendus compatibles avec le « nouveau » SCoT.

### **SCOT DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINÉ**

- > 53 communes
- > 2 Communautés de communes
- > 104.000 habitants
- > 44.400 logements

## RETOUR SUR UNE TRÈS BELLE ANNÉE POUR LE PREMIER CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS DE SAINT-VICTOR DE MORESTEL



Pour ce premier CME, élu pour le mandat 2017-2018, l'année fut trop courte pour réaliser tous les projets !

Soucieux de réunir les personnes, les jeunes élus ont organisé un Festi-jeux organisé samedi 17 mars à la Maison des associations. Ils ont assuré la communication autour de l'événement et préparé la salle. Une trentaine d'enfants et quelques adultes se sont ainsi retrouvés pour partager une après-midi festive autour de jeux de société.

En mai, à leur initiative, un olivier a été planté dans le jardin de la Maison des associations. Les jeunes élus, qui souhaitent planter un arbre à la valeur symbolique forte, ont donc choisi l'olivier, l'arbre de la sagesse dans la Grèce antique. William Barrier, paysagiste à Saint-Victor, est venu soutenir leur projet en leur offrant un arbre de cent ans. L'arbre semble se plaire puisque, très rapidement, il s'est couvert d'olives !



Très respectueux de l'environnement, ils ont ensuite réfléchi à une campagne de sensibilisation pour inciter les gens à ne pas salir ni polluer le village et la nature. Ils ont donc réalisé une affiche rappelant qu'il faut jeter ses déchets ...dans une poubelle ! Ces panneaux ont placés à différents endroits sur la commune.



Nos neuf élus ont également participé aux activités du CCAS en direction des seniors en étant présents au repas des aînés et en accompagnant les élus et bénévoles lors de la distribution du colis de Noël.

Enfin, les enfants du CME, sont allés visiter l'Assemblée Nationale à Paris, lundi 2 juillet, à l'invitation de Cendra Motin, députée de la 6<sup>ème</sup> circonscription. Accompagnés des adultes qui les encadrent habituellement (Emilie Mazon, adjointe ; Sandra Peyrol, conseillère municipale ; Magalie Mezou, agent municipal et Isabelle Jung, bénévole), ils ont découvert avec admiration le fameux hémicycle et les couloirs du Palais-Bourbon.



## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS : UNE DEUXIÈME ÉQUIPE D'ÉLUS !



14 candidats se sont présentés à l'élection du nouveau Conseil Municipal Enfants pour l'année 2018-2019. Porteurs de projets riches et variés, ils ont fait campagne à l'aide de leur affiche électorale exposée dans la cour de l'école pendant quinze jours.

Mardi 16 octobre, les élèves de l'école, du CE1 au CM2, sont montés dans la salle du conseil afin de faire l'expérience de l'isoloir et de l'urne. Neuf enfants ont donc été élus (présentation ci-contre >)



la classe de CE1 venue voter et les encadrantes du CME



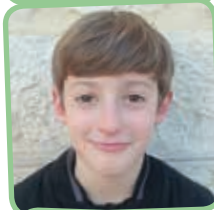
Le nouveau CME a réalisé sa première action en décembre 2018. Lors de leur première réunion, les tout jeunes élus ont souhaité mener un projet d'action sociale, qui vienne en aide à ceux qui sont dans le besoin. Ils ont proposé d'organiser une collecte de jouets au profit d'une association. Les Restos du cœur de Morestel ont donc été contactés.

Les élus ont préparé les affiches pour diffuser l'information sur la collecte, décoré les cartons qui allaient recevoir les dons et sont allés présenter leur projet aux enfants de l'école. Le 17 décembre, ils ont pu remettre aux Restos du Cœur le fruit de leur collecte, qui a rencontré un vif succès. Ils ont par ailleurs visité les locaux de l'association le 22 janvier 2019.



**Romain Berlioux, en CM2 (2<sup>ème</sup> mandat au CME)**

Il aime le sport qui permet de partager des bons moments entre enfants et adultes et voudrait organiser un tournoi.

**Antoine Berlioux, en CM2 (2<sup>ème</sup> mandat au CME)**

Il aime le football et les animaux, et voudrait organiser une journée «Nettoyage de la commune».

**Lucie Brunet, en CM2**

Elle voudrait repeindre le mur du préau afin qu'il soit plein de couleurs !

**Dorian Callet, en CM1**

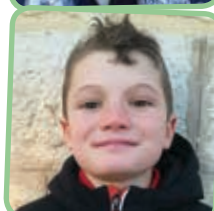
Il aime le sport et aimerait organiser une manifestation sportive qui rassemble le village.

**Sarah Houaiej, en CM2 (2<sup>ème</sup> mandat au CME)**

Passionnée de lecture, elle aimerait que Saint-Victor possède une bibliothèque. En outre, elle est sensible aux injustices sociales et souhaite venir en aide aux plus démunis.

**Pauline Jumelle-Robiquet, en CM2 (2<sup>ème</sup> mandat au CME)**

Elle est sensible à l'environnement et au lien entre les générations.

**Raphaël Lootvoet, en CM1**

Il aime les animaux et le sport, et aimerait organiser des manifestations conviviales qui réunissent les habitants du village.

**Clémentine Peyrol, en CM1**

Elle aime la peinture et les boules lyonnaises. Elle voudrait que des tables de pique-nique près du terrain de jeux soient installées et que des goûters qui réunissent enfants et anciens du village soient organisés.

**Valentine Velozzo, en CM1**

Elle aime la nature et les animaux et souhaiterait que les voitures roulent moins vite dans le village.

**DES IDÉES POUR DEMAIN**

A l'occasion de la cérémonie des voeux à la population, Frédérique Luzet a souhaité que les jeunes élus interviennent au moment du discours pour nous dire comment ils aimeraient dessiner leur village pour demain...

**Lucie** aimerait qu'un médecin s'installe à St-Victor.

**Dorian** souhaiterait qu'une équipe sportive porte les couleurs de notre village en biathlon.

**Clémentine** imagine un tramway qui relie le centre-village à Gouvoux.

**Romain** voudrait un village où les habitants se déplaceraient en vélo ou à pied, en toute sécurité...

**Raphaël**, quant à lui, voudrait qu'il y ait un grand marché sur la place du village et que la circulation des voitures soit interdite ce jour-là...

**Sarah** voudrait qu'on puisse faire ses courses à pied, qu'il y ait une épicerie et une boulangerie dans le village.

**Pauline** installerait des robots solaires qui nettoient les rues...

**Valentine** imagine St-Victor avec un refuge pour les animaux...

**Antoine** deviendrait vétérinaire dans notre commune et soignerait les animaux de la ferme et des bois...

## AMÉNAGEMENTS, TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2018

### TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

> Rénovation et changements de chenaux à la salle des fêtes, mairie, abri vélo et Maison des associations  
*entreprise Dalbion / 4.980 euros TTC*

> Travaux de plomberie à la cantine et installation d'un adoucisseur  
*entreprise Juppet / 3.385 euros TTC*

> Finalisation des travaux de la toiture au local technique (étanchéité du mur de refend) - photo 1  
*entreprise Perdoncin / 4.500 euros TTC*  
*entreprise Scapaturra / 1.524 euros TTC*

> Changement de vitrage à la salle des fêtes et cantine, suite à des dégradations (pris en charge par l'assurance)  
*entreprise Jouve / 1.575 euros TTC*

> Changement d'une fenêtre sur logement communal  
*entreprise Thomas-Dauphin / 692 euros TTC*

### TRAVAUX DE VOIRIE

> Point à temps (rénovation de voirie) - photo 3  
*entreprise Perriol / 9.480 euros TTC*

> Elagage et fauchage - photo 2  
*entreprise Merle / 9.936 euros TTC*

> Rénovation de la chaussée de la montée du Pavé à Gouvoux, suite à l'orage du mois de juin - photo 4  
*entreprise Père Louis / 6.709 euros TTC*

> Raccordement à un puits perdu sur la rue de la Plaine du Roux pour évacuer les eaux pluviales qui stagnaient à cet endroit.  
*entreprise Père Louis / 2.160 euros TTC*

> Curage de fossés - photo 5  
*entreprise Père Louis / 1.081 euros TTC*

> Réempierrement des chemins communaux  
*travaux réalisés par Bernard et Mickaël, nos agents, nécessitant 60 tonnes de gravier / 928 euros TTC*

> Mise aux normes des logettes du parc d'éclairage public (travaux débutés par la Communauté de communes du Pays des Couleurs et financés par l'intercommunalité)  
*entreprise Garçon-Peyronnet / 6.500 euros TTC*





## TRAVAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

> Marquage au sol (cheminement et passage piétons, carrefour...), installation de quilles pour mieux indiquer les rues en priorité à droite, mise en place de panneaux «priorité à droite dans le village» aux entrées de la commune - photos 6-7-8

entreprise Atout sign / 7.550 euros TTC

## AUTRES TRAVAUX

> Démolition du transformateur situé sur la grande rue du Bourg (présentant des fissures inquiétantes) - photo 9

entreprise Perdoncin / 3.200 euros TTC

> Changement des éclairages du stade

entreprise Garçon-Peyronnet / 2.986 euros TTC

> Réparation d'une partie des éclairages de Noël réalisée par nos agents techniques et Pierre Barrier, achat de rouleaux Leds / 856 euros TTC

> Réparation et maintenance informatique pour l'école, installation d'un vidéo-projecteur

entreprise ABS Informatique / 619 euros TTC

entreprise Garçon-Peyronnet / 487 euros TTC

> Réparation de l'aire de jeux pour enfants

entreprise Soleus / 178 euros TTC

> Travaux de sécurisation des réservoirs d'eau potable du Mont - photo 10

Veolia - 5.781 euros TTC

## ACHAT DE MATÉRIEL

> Logiciel de réservation et paiement en ligne des services cantine et garderie - photo 11

entreprise 3D Ouest / 3.360 euros TTC

> Logiciel secrétariat (comptabilité, état civil, élections, paie...)

entreprise JVS / 6.798 euros TTC

> Lave-linge et deux aspirateurs pour la cantine et les services scolaires

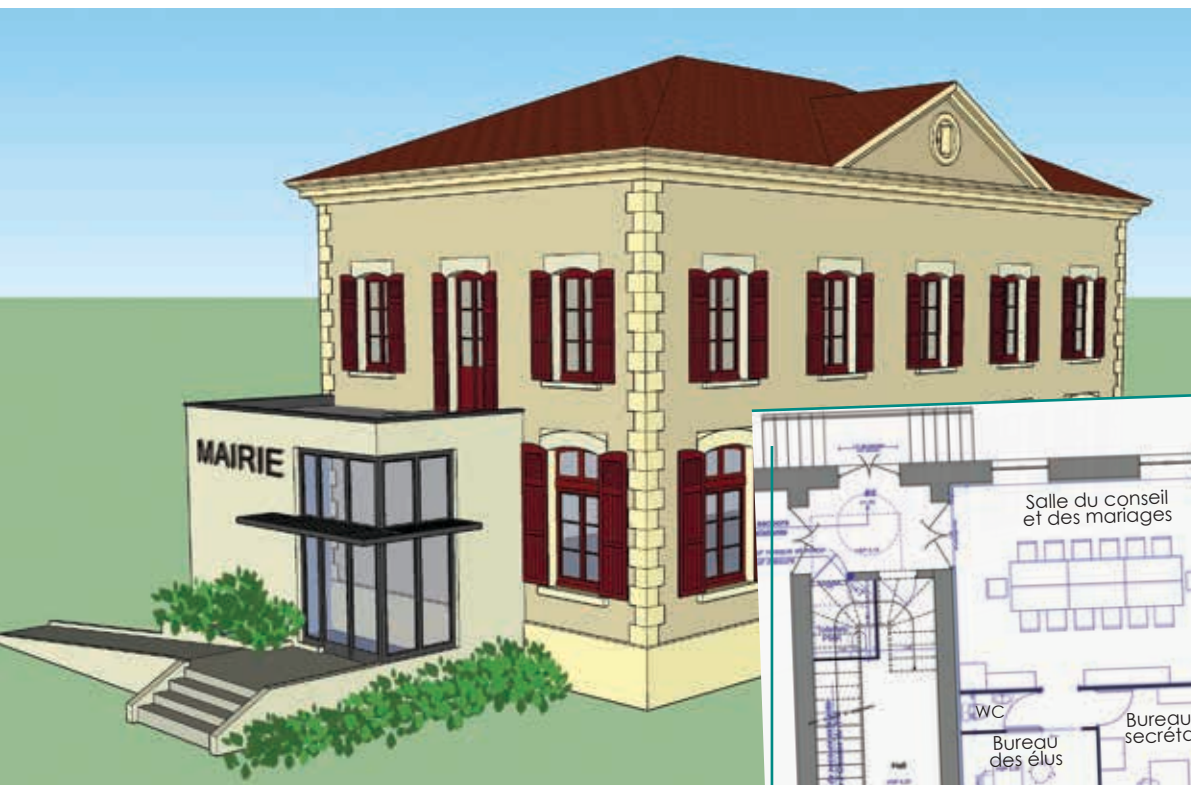
entreprise Roux / 1.203 euros TTC

> Vidéo-projecteur, ordinateur portable pour l'école (service cantine et garderie)

entreprise ABS Informatique / 955 euros TTC



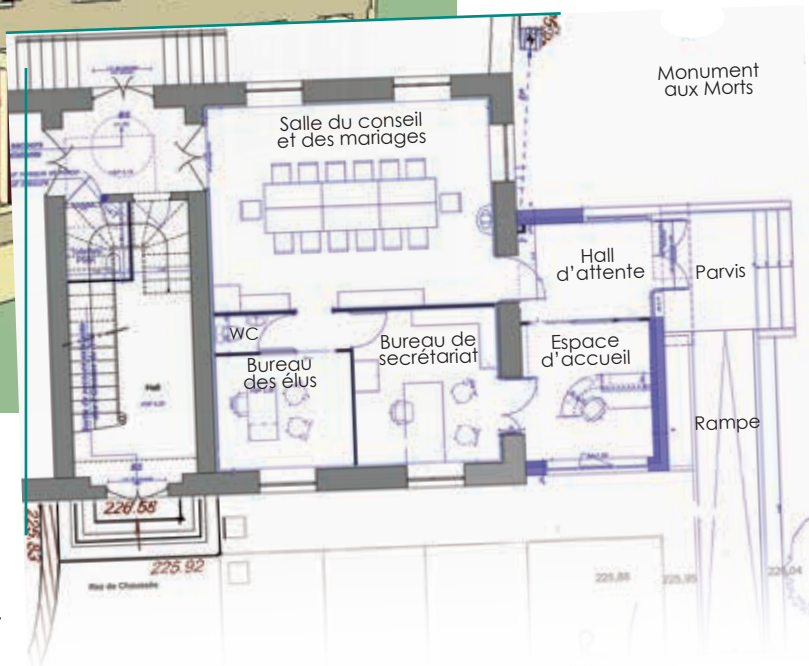
## 2019... UN GRAND PROJET POUR UNE NOUVELLE MAIRIE



Le montant total de l'opération s'élève à **175.295 € ht** (150.864 € ht de travaux et 25.431 € ht de maîtrise d'oeuvre et bureaux de contrôle)

**dont subventions :**

- > Département : 69.572 €
- > Région : 30.000 €
- > l'Etat (DETR) : 36.530 €



Au titre de l'application de la loi relative à la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap des établissements recevant du public (ERP), notre mairie fait l'objet d'un grand projet de réaménagement comprenant : la descente de celle-ci en rez-de-chaussée avec la création d'une extension de 18 m<sup>2</sup> et le déménagement au premier étage de la salle de classe dans un espace totalement rénové.

Dessinée par l'architecte du patrimoine Pierrick de Vaujany, notre nouvelle mairie (d'une surface de 81 m<sup>2</sup>) comprendra : une salle d'attente, un espace d'accueil, un bureau secrétariat, un bureau des élus, des sanitaires PMR et bien sûr une salle du conseil et des mariages.

L'accessibilité sera rendue grâce à une rampe menant à la porte d'entrée principale donnant sur la grande rue du bourg, côté Monument aux Morts.

Les travaux ont débuté et la réception du chantier se fera au milieu de l'été.

### AMÉNAGEMENTS ET PROJETS 2019

- > rénovation de la salle de classe CM1-CM2,
- > réflexion autour du projet d'installation d'une boulangerie traditionnelle (cuisson au four à bois)
- > aménagement du parvis de la mairie
- > travaux de liaison de notre réseau d'assainissement à la station d'épuration Natur'net, et travaux sur la lagune de Gouvoux (par le Symideau)
- > achat de nouveaux véhicules pour les services techniques
- > et toujours les travaux d'entretien de voirie et de bâtiments communaux...

## CCAS : L'ACTION SOCIALE COMMUNALE



*Repas des aînés 2018*

Le Centre Communal d'Actions Sociales de St-Victor de Morestel est composé d'élus du Conseil municipal et de bénévoles.

Son objectif est de répondre aux demandes sociales des habitants (urgence sociales, écoute, suivi, mise en relation avec les services adaptés) et une grande mission est dirigée vers les seniors. A ce titre, deux actions sont organisées chaque année : le repas des aînés et la distribution du colis de fin d'année.

Le repas des aînés est un moment de rencontre et de partage devenu intergénérationnel puisque les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants, ainsi que les adolescents du Groupe Jeunes y participent également. Ainsi en mars 2018, ce sont 110 convives qui se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un repas et un après-midi musical et dansant. Rendez-vous le 9 mars pour le repas 2019 !

En fin d'année, nous avons retrouvé nos seniors chez eux pour leur remettre le traditionnel colis de fin d'année préparé soigneusement par les membres du CCAS. Ces actions sont des moments importants de rencontre auxquelles tient particulièrement notre Municipalité.



Cette année, le CCAS a été inventif et a voulu proposer deux autres manifestations à destination de tous nos habitants.

Début novembre, nous avons convié nos danseurs de Saint-Victor et d'ailleurs à un Thé Dansant dont les bénéfices ont été reversés au CCAS. Et fin novembre, sur un air plus pédagogique et ludique, c'est une soirée «Code de la Route» qui a été organisée. Réviser son code était une bonne idée... Mais force est de constater qu'il reste encore plusieurs points à travailler concernant les subtilités de notre réglementation sur la route car un seul participant sur 80 présents a réussi cette épreuve !!!!

En partenariat avec le Centre Social, une formation à l'utilisation de la tablette numérique a été programmée en mairie. Nos seniors désormais sont des seniors connectés !





## CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918

Ne pas oublier, se souvenir, c'est ce que nous avons tous vécu le 11 novembre à l'occasion du Centenaire de l'Armistice de 1918. Parce qu'il s'agissait d'un événement majeur, nous avons souhaité lui donner une dimension à la hauteur des valeurs qu'il véhicule : la paix et la liberté.

Et quoi de mieux que s'unir pour aller plus loin. Nos trois villages réunis, Brangues, Le Bouchage et St-Victor, et la FNACA ont travaillé des mois durant pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus et pour faire de ce Centenaire un jour marquant. Cette commémoration nous a permis de nous replonger dans l'histoire de notre pays, mais surtout de réinvestir l'histoire de nos villages à cette époque.



Nous avons découvert tant de choses précieuses : ces mots envoyés aux familles, aux soldats, ces témoignages de l'horreur, de l'attente mais aussi de l'espoir... Grâce à la participation de nos familles locales, nous avons pu monter une formidable exposition à l'espace Stendhal-Claudé de Brangues : les familles Ampère, Callet, Cuzin, Trolliet... toutes réunies autour de ces souvenirs malheureux mais aussi pour certains remplis d'espoir. Marc Charnotet et Eline De Lorenzi ont fait de cette exposition un lieu de mémoire locale incontournable.



Le 11 novembre, vous étiez nombreux autour de nos Monuments aux Morts, les discours ont rappelé que nos familles locales ont souffert ici ou sur le front, les notes d'un accordéon et les voix qui résonnent ont mis en musique nos cérémonies, et les enfants ont porté avec beaucoup de sérieux cet héritage, notre héritage. La pièce de théâtre «Rien qu'une vie» interprétée par la compagnie du Théâtre de la Ficelle a plongé le public dans l'ambiance qui régnait alors pendant la Guerre, au front, dans les maisons...



Depuis début novembre, des bleuets ont poussé au carrefour de nos trois villages, autour de l'arbre de la liberté que nous avons planté comme un symbole. Les enfants de nos écoles ont participé avec beaucoup de respect à cette commémoration et nous remercions les enseignants qui se sont impliqués dans l'organisation de ce Centenaire à nos côtés. Cette journée tous ensemble restera gravée dans nos mémoires communales et nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette commémoration : les élus, la FNACA et notre cher René Devigne, les bénévoles, les équipes enseignantes, Marc Charnotet et Eline De Lorenzi pour la très belle exposition présentée à Brangues ainsi que l'ABVL, les chorales emmenées par Nathalie Armanet et Pierre Ducotterd, les enfants et vous tous qui êtes venus si nombreux.

## LES AUTRES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES 2018

*Cérémonie du 8 mai*



*Cérémonie du 19 mars au Bouchage avec Brangues (chaque année la cérémonie du 19 mars se déroule sur une de nos trois communes)*



*Cérémonie du 14 juillet (en présence de Madame la Députée Cendra Motin)*



## RETOUR DU PÂTURAGE AUX COMMUNAUX DE THUILE

Les communaux ne sont plus pâturés depuis des décennies. Ce manque d'entretien entraîne le développement de broussailles, la fermeture du paysage et la disparition des prairies au profit des milieux boisés, depuis 60 ans. Sans intervention, le site sera à terme entièrement embroussaillé puis boisé. L'objectif de la mise en place du pâturage est de stopper la fermeture des milieux. En effet, la présence de vaches et de chevaux permettra de lutter contre le développement des friches. De plus, **il s'agit de redonner aux communaux leur vocation historique**. Afin de permettre le retour du pâturage, une clôture classique en barbelé et piquets d'acacia a été posée. Des portillons à fermeture automatique seront mis en place afin de permettre la circulation des piétons, VTT, cavaliers. **Les sentiers de randonnées seront conservés et ACCESSIBLES !**

La circulation des véhicules terrestres motorisés étant illégale sur le site, elle ne sera pas autorisée. Seuls les ayants droits pourront circuler en véhicule. A ce titre, trois portails véhicules sont prévus (jeu de clé mis à disposition). Les travaux devraient être achevés pour la fin de l'hiver. Des vaches et des chevaux (d'éleveurs de Thuile) utiliseront le parc dès le printemps 2019.

*Cette action est financée dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible de la Save, géré par le Département de l'Isère.*



## GROUPE JEUNES 2018 : UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS !

Le Groupe Jeunes de St-Victor s'est agrandi en début d'année en accueillant les 6<sup>èmes</sup>: c'est donc une joyeuse bande de treize collégiens, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, qui formait le groupe jeunes de Saint-Victor 2018. Après une première réunion au cours de laquelle ils ont fait connaissance, ils ont défini un projet commun : celui de passer un week-end ensemble, en camping et de faire des activités dans la nature. Pour financer leur projet, ils ont donc travaillé pour la commune : ils ont assuré le service à l'occasion du repas des aînés, tenu la buvette pendant la soirée théâtre, poncé et repeint les piliers de la salle des fêtes et les bancs devant l'école... Ils ont également proposé, sur la place du village, un service de lavage intérieur de voitures le 1<sup>er</sup> samedi de juin : armés de chiffons et d'aspirateurs, ils ont nettoyé de nombreuses voitures avec beaucoup d'enthousiasme, ce qui leur a permis de récolter environ 350 euros!

Ils se sont retrouvés les 8 et 9 septembre pour un week-end à l'Espace Eau Vive, à l'Isle de la Serre, contents de profiter du fruit de leur travail. Bénéficiant d'un temps estival, ils ont découvert ensemble les joies du rafting - sensations fortes garanties! et du paint-ball, encadré par un animateur, par des parents bénévoles et des élus. Ce fut un week-end inoubliable !

Le Groupe Jeunes 2019 s'est réuni mi-février et un projet autour d'un défi sportif réunissant personnes handicapées et valides est en cours d'élaboration.



*Le Groupe Jeunes 2019 !*



*lors du chantier-Mairie avec Mickaël*



*prêts pour l'activité rafting à l'Isle de la Serre*





## UNE BELLE ÉQUIPE AU MUD DAY

Une belle équipe de courageux Saint-Victoriens a, cette année encore, représenté notre village lors de la désormais emblématique épreuve sportive du Mud Day, organisée en septembre dernier par ASO en partenariat avec les Balcons du Dauphiné.

C'est avec une belle énergie et une grande détermination, que Justine et Pascale Moiroud, Laurent et Audrey Jung, Sonia et Jérôme Lootvoet, Pierrick Ray et Emilie Mazon, ont vaillamment parcouru les obstacles boueux et aquatiques du Mud Day.

13 km d'effort pendant lesquels chacun a su se dépasser grâce à l'esprit d'équipe, la cohésion et le partage.

**Cette année l'épreuve se déroulera le samedi 11 mai 2019 à Vénérieu : Venez vous inscrire en mairie pour faire partie de l'équipe de Saint-Victor !**



## VIA RUN AND BIKE

En avril dernier a eu lieu la première édition à St-Victor de Morestel de l'épreuve sportive «Via Run and Bike» organisée par l'association de Triathlon des Vallons de la Tour.

Par équipe de deux, les concurrents, un en course à pied et l'autre en vélo, ont parcouru un tracé allant de Saint-Victor à Creys en passant par Brangues. Plusieurs formats ont été proposés (12 et 22 kms), ainsi que des courses enfants (6/9ans et 10/13 ans). Dépassement de soi, entraide et convivialité ont été au programme. La Mairie réfléchit à l'organisation d'une deuxième édition de cette épreuve sportive.



*Thomas et Léo, nos sportifs locaux*



*Le Podium enfants...  
4 vainqueurs  
sur 6 sont  
Saint-Victoriens !*

*Bravo à Romain,  
Antoine, Dorian  
et Raphaël*

## PENSEZ AU CASQUE !

Il est tellement agréable de se balader à vélo dans les rues du village ou sur les chemins balisés de la ViaRhôna qu'on en oublierait presque que cette balade peut avoir de terribles conséquences en cas de chute, surtout si l'on ne porte pas de casque !

En 2018, les accidents survenus à deux adolescents du village qui circulaient à vélo ont rappelé combien les cyclistes sont vulnérables et peu protégés des chocs. Il est important de rappeler que le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers (il pourra en coûter 90 euros à

l'adulte responsable en cas d'infraction) mais il est aussi fortement conseillé à tous ! Selon les dernières études, le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%.

Bientôt certainement, le port du casque à vélo deviendra aussi naturel que mettre sa ceinture de sécurité en voiture...



# LA CLASSE EN 8 S'EST RETROUVÉE SOUS UN BEAU SOLEIL



8

La classe en 8 s'est réunie le 24 septembre sous un magnifique soleil. Plus de 120 personnes avaient répondu présentes à cette invitation devenue coutume dans le village !



## AGRO-ÉCOLOGIE, MÉTHANISATION ET AGRICULTURE INNOVANTE

### L'agriculture de demain sera innovante !

Et c'est ce qu'ont compris les agriculteurs de la GAEC le Moulin à vent, agriculteurs de notre village pratiquant l'agriculture de conservation, une forme d'agro-écologie qui consiste à maintenir une couverture végétale permanente sur le sol afin de réduire les risques d'érosion de celui-ci et développer sa vie biologique. Cette technique permet également une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires grâce à une diversification et un allongement des rotations culturales. Cela permet également de nourrir la faune auxiliaire (coccinelle, abeilles..) durant la période d'interculture en semant des mélanges d'espèces (tournesol, phacélie,...) fleurissant dans une période où il y a peu de fleurs habituellement. Enfin ces techniques permettent également de stopper le développement de l'ambrosie via une couverture de sol permanente.

C'est aussi en pensant au monde de demain et à la planète que nous allons laisser à nos enfants, que la GAEC Le Moulin à Vent

(la famille Ray), en association avec un agriculteur de Creys-Mépieu, Arthur Mellet ont élaboré un projet d'installation sur la commune d'une unité de méthanisation, qui se situera sur la RD 16 (entre Thuile et Creys-Mépieu).

La méthanisation consiste en l'utilisation d'un processus biologique naturel qui transforme la matière organique, le fumier et les résidus de cultures, pour produire à la fois :

- une énergie renouvelable : un biogaz (le méthane), qui ne sera pas stocké mais injecté directement dans le réseau ;
- et un fertilisant naturel, désodorisé qui sera épandu sur les terres des exploitations des porteurs du projet.

Grâce à leurs volumes de culture et leurs effectifs concernant l'élevage, les deux exploitations ont un potentiel de production de biogaz suffisant pour permettre l'injection de gaz vert dans le réseau existant.

Les travaux de cette unité de méthanisation devraient débuter au premier semestre 2019.

### Comment ça marche ?

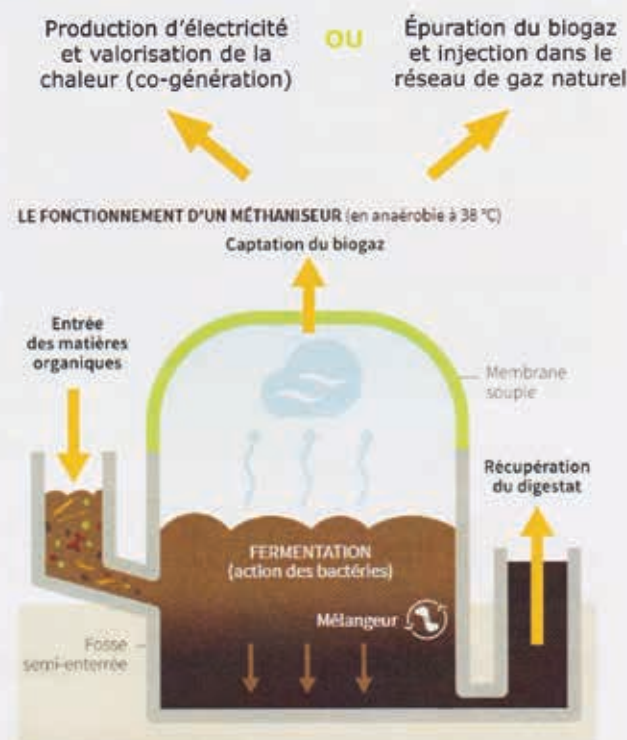
La méthanisation est une digestion **anaérobie** de matières organiques. Comme dans le rumen d'une vache, ce sont des bactéries qui dégradent la fraction organique la plus « digeste » pendant une durée moyenne de 50 à 60 jours.

On obtient alors du biogaz et un résidu organique (ce qui n'a pas été dégradé) appelé **digestat**.

L'énergie sera valorisée en électricité + chaleur ou injectée dans le **réseau** de gaz naturel.

Le **digestat** désodorisé et riche en azote ammoniacal sera épandu en fonction du besoin des plantes.

La méthanisation agricole transforme de cette manière les fumiers et les lisiers mais aussi des productions végétales intercalaires (entre deux cultures principales = **CIVE**) et des co-produits (petit lait, résidus de cultures...) ou encore des bio-déchets.



# Etat civil 2018

30

## Les naissances

Baptiste BRISSAUD, le 16 janvier

Fantine REYNAUD, le 26 février **1**

Léo PEYRONNET, le 6 avril **2**

Sacha PERROUD, le 7 avril

Nolan GUILLARD, le 24 mai

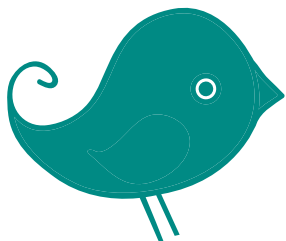
Noémie PERILLAT-COLLOMB, le 5 septembre **3**

Arthur KOTVAS BARBOT, le 12 septembre

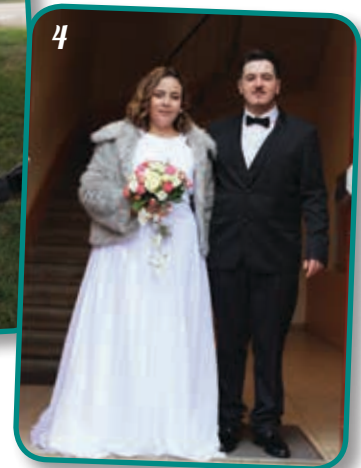
Noah GAGET, le 21 septembre **4**

Jules DAVID, le 1<sup>er</sup> octobre **5**

Simon BRASSEUR, le 9 décembre **6**



## Les mariages



Cécile FARGES et Michel TROLLIET **1**  
le 2 juin

Karen BRULET et Belahouel BEHAR-REHALA  
le 2 juin

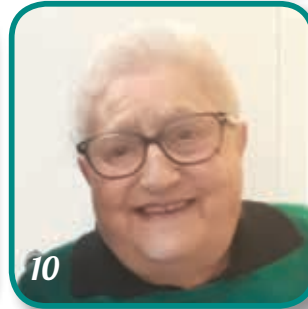
Stéphanie MERLE et Ludovic MENDES **2**  
le 21 juillet

Sandra BLACHON et Thierry RAILLARD **3**  
le 25 août

Ornella BOUKHABLA et Clément RAVET **4**  
le 22 décembre

## Les décès

Roger VILLET, le 17 janvier **1**  
Victorine CONVERT, née GROS-JEAN, le 23 janvier **2**  
Georges GUINET, le 26 janvier **3**  
Laurent MOIROUD, le 1<sup>er</sup> février **4**  
Anne-Marie DUMAS, née DURAND, le 16 février **5**  
Frédéric GIL, le 27 avril  
Louise BRET-MOREL, le 9 mai  
Sergio DA CUNHA PEREIRA, le 11 mai **6**  
Daniel CHANU, le 3 août **7**  
Georges CHAMPY, le 23 octobre **8**  
Gérard DROIN, le 26 octobre **9**  
Marie-Louise RAY, née CLAVEL le 10 novembre **10**  
Albert MUGNIER, le 16 décembre **11**  
Jeanine LEVRAT



## Les P.A.C.S.

Sandrine GOMEZ MORALES et Adrien PERROUD **1**  
le 16 février  
Lauriane VERVIER et Guillaume PELLISSIER **2**  
le 25 octobre  
Aude BARBOT et Hugo KOTVAS  
le 1<sup>er</sup> décembre



## 103 ÉLÈVES RÉPARTIS DÉSORMAIS EN 4 CLASSES

Suite à une petite baisse d'effectif, une classe a été fermée à la rentrée. M<sup>me</sup> Besson, dernière arrivée sur l'école a dû nous quitter et a effectué sa rentrée dans une autre école. Une réorganisation a été nécessaire afin d'accueillir au mieux les 103 enfants répartis maintenant en 4 classes.

**La classe de Cécile Arnaud accueille 30 élèves sur 3 niveaux : PS, MS et GS.**

**La classe d'Hervé Belon et Nathalie Giordano (le lundi) accueille 23 élèves sur 3 niveaux : GS, CP et CE1.**

**La classe de Christelle Seugnet accueille 25 élèves sur 2 niveaux : CE1 et CE2.**

**La classe de Bruno Legrand accueille 25 élèves sur 2 niveaux : CM1 et CM2.**

Plusieurs projets sont en cours pour cette année scolaire déjà bien entamée !

Toutes les classes étudient la faune et la flore de la forêt de la Laurentière, site rattaché à l'espace naturel sensible de la Save. Les enfants s'y sont déjà rendus accompagnés par une animatrice nature lors du premier trimestre. Deux autres visites sont planifiées. Une illustratrice de littérature jeunesse en résidence d'artiste sur le site intervient également quatre fois sur l'année dans les trois classes à partir de la grande section afin d'aider les enfants à réaliser un livre en lien avec cet espace naturel sensible. Ces actions sont financées par le Conseil départemental.



Les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) bénéficient de séances hebdomadaires de natation scolaire chaque mardi de janvier à mars à la toute nouvelle piscine des Balcons du Dauphiné qui a ouvert ses portes à cette rentrée scolaire. Le financement de cette activité est pris en charge par la Communauté de communes pour le transport et par la Municipalité pour les entrées et la mise à disposition de trois

maîtres nageurs pour l'enseignement et la surveillance du bassin. Cinq parents intervenant bénévolement ont également passé l'agrément natation éducation nationale les autorisant à assister les enseignants lors des séances. Nous les remercions vivement !

Les élèves de cycle 3 (CM1, CM2) s'initient quant à eux aux rythmes brésiliens par l'utilisation d'instruments de percussion propres à la batucada. Cette activité est encadrée par un professeur de musique employée par la Communauté de communes. Vous pourrez les entendre le 15 mars lors du défilé de carnaval dans les rues du village !



Les enfants de maternelle et de la classe de gs, CP, CE1 ont repris le chemin du cinéma. Les deux classes participent à nouveau à l'action « école et cinéma » initiée par les conseillers pédagogiques en charge des actions culturelles au sein de l'éducation nationale. Les élèves assisteront ainsi à deux projections pour les plus petits ou trois pour les plus grands au cinéma « Le Dauphin » à Morestel financées par le Sou des écoles.

Pour les commémorations du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, les élèves de maternelle et CP/CE1 ont confectionné les bleuets encore visibles au carrefour d'accès à notre village.

Chaque enfant a également réalisé une carte de vœux glissée dans les colis de Noël offerts aux personnes âgées du village.

D'autres projets propres à chaque classe sont également menés par les enfants tout au long de l'année.

Nous remercions l'association du Sou des écoles et la Municipalité qui permettent le financement de nos projets, les employés communaux toujours présents pour réparer tous les petits dysfonctionnements signalés, les élus pour leur soutien et leur écoute ainsi que tous les parents.

# année scolaire 2018-2019



## SERVICES PÉRISCOLAIRES MUNICIPAUX : DE NOMBREUX CHANGEMENTS À LA RENTRÉE 2018



merci merci merci ...

*Merci aux bénévoles et aux agents communaux pour les Temps d'Activités Périscolaires qui ont été mis en place de 2014 à 2018 dans notre école...*

### Retour à la semaine à 4 jours

Souhaité par 90% des parents interrogés, le retour à la semaine à 4 jours a été mis en place à la rentrée 2018. Durant 4 années scolaires, la Municipalité a organisé les TAP : Temps d'Activités Périscolaires. Avec l'aide, le dynamisme et la créativité de nombreux bénévoles, ces temps périscolaires ont permis aux enfants de bénéficier d'ateliers ludiques et sportifs. Mi 2018, il a fallu «détricoter» ce

que nous avons mis en place et la nouvelle organisation ne nous permettait plus de conserver le poste d'Andrée Guillaud. Nous remercions Andrée qui a encadré les enfants à la garderie périscolaire avec une grande bienveillance.

Fin juin, les enfants, agents et élus ont tenu à remercier les bénévoles qui ont donné de leur temps pour les TAP.



*Mallory Devigne, Christine Ricard et Magale Mezou sont en charge de la garderie périscolaire (ainsi que Céline Baldassari lors des remplacements).*

### Des horaires de garderie périscolaire élargis et une nouvelle salle dédiée !

Suite à un sondage réalisé auprès des parents d'élèves et afin de répondre au mieux au besoin des familles, la commission affaires scolaires pilotée par Emilie Mazon, a décidé d'élargir les horaires de la garderie. Depuis la rentrée, la garderie ouvre ses portes à 7h15 (au lieu de 7h30) et ferme ses portes à 18h30 (au lieu de 18h).

La salle au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Associations est devenue salle de garderie périscolaire. Bibliothèque, jeux, activités manuelles, tout est là pour accueillir les enfants !



## ✦ **Réservation et paiement en ligne des services cantine et périscolaire grâce au logiciel 3D Ouest**

La commission affaires scolaires a travaillé dès le début de l'année 2018 sur un nouveau mode d'inscription et de paiement en ligne des services cantine et garderie périscolaire. En effet, l'ancien système de vente de tickets lors de permanence avait fait son temps, et le passage à une inscription via internet est apparu comme plus pratique et répondant davantage aux besoins des familles.

Après avoir confronté les différents logiciels existants, c'est le logiciel 3D Ouest que le conseil municipal a retenu, cela représentant un investissement de 3360 euros (hors frais de maintenance annuels). Emilie Mazeron, adjointe, Mallory Devigne, ATSEM et Jocelyne Goud-Romatier, secrétaire ont suivi une formation pour prendre en main le logiciel et le configurer. Début juillet, une réunion a eu lieu pour présenter le logiciel et son fonctionnement aux familles.

Depuis la rentrée de septembre 2018, les parents peuvent ainsi inscrire leurs enfants à la cantine et à garderie via un site internet, et payer leur facture grâce à TIPI, un site internet de télépaiement.



### ✦ **en 2019... des projets à la cantine pour gaspiller moins !**

Très actives, les élues de la commission affaires scolaires réfléchissent déjà à un nouveau projet, en partenariat avec les agents des services cantine et le SICTOM. L'objectif est simple : limiter le gaspillage alimentaire à la cantine et installer des composteurs au sein de l'école.

Ce projet permettra aux enfants de comprendre comment il est possible de moins gaspiller et de valoriser les restes alimentaires en les compostant.



## DU THÉÂTRE ET DES SPECTACLES... À LA CAMPAGNE !

On associe habituellement la culture à la ville : mais à Saint-Victor de Morestel, la commission culture veut croire en une diffusion des pratiques artistiques dans les espaces ruraux ! Même si nous n'avons pas de théâtre ni de musée, nous essayons de valoriser les pratiques amateurs et de mettre en avant les artistes locaux pour que le village se retrouve autour d'événements culturels. D'ailleurs, notre salle des fêtes est parfaite pour accueillir l'art sous toutes ses formes.

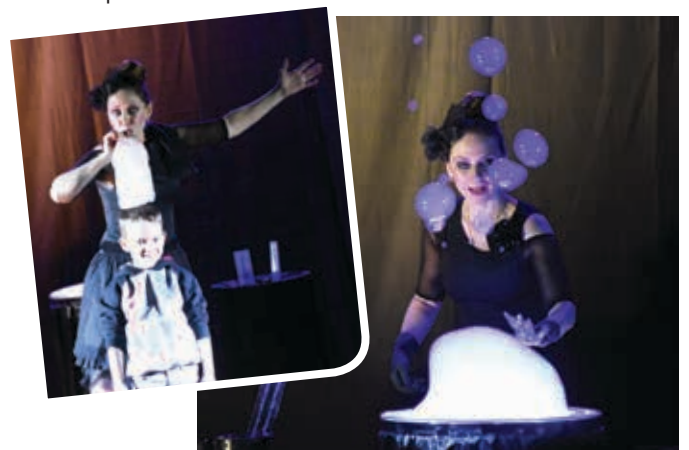
*Ainsi, en 2018...*

**LE THÉÂTRE A ÉTÉ À L'HONNEUR** le samedi 21 avril. La troupe « Le V de Rideau » est venue jouer dans la salle des fêtes **une comédie écrite par Robert Lamoureux, « Si je peux me permettre »** ; cette pièce qui raconte les déboires d'un homme d'affaires peu scrupuleux a ravi la centaine de spectateurs venus assister au spectacle. Le groupe Jeunes a animé l'entracte en proposant boissons et gâteaux faits maison.

Le 11 novembre, à l'occasion des célébrations du centenaire de l'armistice, **le Théâtre de la Ficelle est venu jouer sa pièce « Rien qu'une vie »** : cette série de tableaux qui montrent la guerre vécue par les soldats et les civils, leurs traumatismes et leurs souffrances, a beaucoup ému le public venu en nombre.



Le samedi 2 décembre, l'artiste Ivana Orlava est venue enchanter les yeux des petits et des grands avec **« La danse de bulles de savon »**. Ce spectacle, proposé par l'Association Brangues Village de Littérature, a rassemblé un public nombreux, ravi de ce moment magique et onirique.





**RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE-THÉÂTRE DU 6 AVRIL**

**CIE DE L'ANTISECHE**

# SHAKESPEARE EN DÉLIRE

*Tout Shakespeare en 90 minutes... Ou presque !*

*Macbeth*



*Roméo & Juliette*



*Hamlet*



*Attention, Spoiler : Tout le monde meurt !*

Mise en scène par S. Abbou-Faudon

**6 AVRIL**

• **20H30** •

**ST VICTOR  
DE MORESTEL**

Infos/Résa : [ciedelantiseche@gmail.com](mailto:ciedelantiseche@gmail.com)

TEL : 06 72 87 40 60

PAF : 9€ (Gratuit- 10ans)

Organisé par la commission Culture de St Victor de Morestel

SALLE DES FETES

## L'OEIL DES PHOTOGRAPHES AMATEURS SUR LE BÂTI ET L'ARCHITECTURE...

«Architecture et bâtis», voilà le thème qu'a proposé cette année la commission culture aux photographes amateurs du territoire pour cette 4<sup>ème</sup> édition de notre concours photo.

Une trentaine de photographes amateurs a participé au 4<sup>ème</sup> concours photo, proposant des photos d'architecture et de bâtis de l'autre bout du monde (New York ou Trinidad) ou nous invitant à contempler les constructions locales à partir d'un angle nouveau, comme le Pont de Groslée.

Le jury composé de Lorraine Benneyr, photographe naturaliste, Jacques Vanneuville, photographe amateur et maître FIAP, Fabienne Perraudin, peintre, Véronique Galland, présidente de l'association Récréation, Valérie Vignon, élue de la commission culture et photographe amateur, et Béatrice Ferreira, ancienne lauréate en 2015 et en 2017, s'est réuni le 7 mai pour choisir les neuf photos primées et celles qui seraient exposées.

**Voici le palmarès de cette édition 2018 :**

### Catégorie ENFANTS (moins de 12 ans)

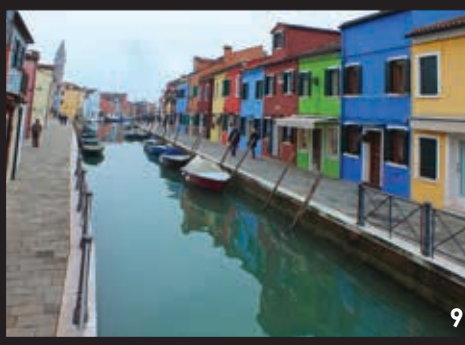
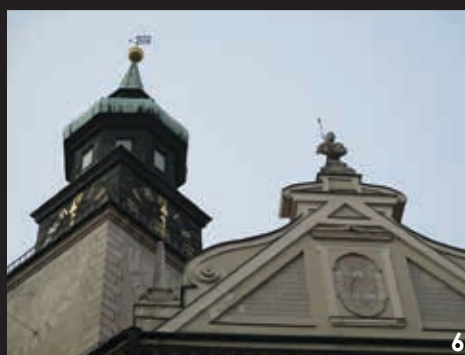
- 1<sup>er</sup> prix: Clara BERLIOZ «Chemin des Lustres» -1  
 2<sup>ème</sup> prix: Antoine BERLIOUX «Pont de pierre» -2  
 3<sup>ème</sup> prix: Dorian CALLET « Les balcons fleuris» -3

### Catégorie ADOLESCENTS (12-17 ans)

- 1<sup>er</sup> prix: Titouan JOSEPH-MATHURIN «En-voûté» -4  
 2<sup>ème</sup> prix: Thomas BERLIOZ «Tour fleurie» -5  
 3<sup>ème</sup> prix: Gabriel CONDETTE  
 «Les cadrans solaires» -6

### Catégorie ADULTES (18 ans et plus)

- 1<sup>er</sup> prix: Chrystelle BRUGUERA  
 «Les parapluies de Rochefort» -7  
 2<sup>ème</sup> prix: Laurent BIGNAUD «Ciel de verre» -8  
 3<sup>ème</sup> prix: Corinne GREVET «Murano» -9



## PHOTOGRAPHIES, PEINTURES, SCULPTURES, ARTS PLASTIQUES... LES ARTS S'EXPOSENT ET LES ARTISTES S'EXPRIMENT !

L'exposition multi-arts 2018 a mis en avant les nombreux peintres amateurs du village, qui ont ainsi exposé leurs œuvres, et en ont même créé pour l'occasion. Fabienne Perraudin et ses élèves ont présenté leur travail de l'année. Les élèves guitaristes de Véronique Chélius ont joué avec talent leurs morceaux de musique en lien avec le thème «Architecture et bâtis», et les chanteurs de l'association de gospel ont animé avec ferveur le week-end.

Dans le cadre de cette exposition, les enfants de l'école ont participé le 17 mai à une «Journée des architectes en herbe», animé par le centre Kapla de Lyon qui est venu dans la salle des fêtes avec des milliers de planchettes de bois (animation financée par la Municipalité). Tout au long de la journée, les enfants ont élevé des constructions époustouflantes !



Les œuvres du scrapbooking et des enfants de l'école, qui se sont transformés en architecte/bâtitseur pendant les TAP grâce à l'imagination de leurs animatrices, ont également été admirées.



*architecture & bâtis*



## SAINT-VICTOR EN FÊTE

L'Association Saint-Victor en Fête a continué d'égayer le village en 2018 avec ses animations.

Le 25 mars, la Festimania a rassemblé une soixantaine de personnes pour la marche découverte « La Ronde des Fours » avec un jeu de questions-réponses et des dégustations improvisées. Profitant de ce moment, l'Espace Sportif « Laurent Moiroud » a été inauguré avec la Municipalité et ses amis. Un repas cuit au four par les marmitons a été dégusté avant de passer un après-midi récréatif dans la bonne humeur.



*L'espace sportif Laurent Moiroud a été inauguré et un match de foot entre élus et bénévoles de St-Victor en Fête a marqué ce moment fort...*



Le 30 juin, les Années 80 se sont invitées à Saint-Victor malgré la canicule et un match de la Coupe du Monde avec l'équipe de France. Le défilé de vieux tracteurs a déambulé dans les rues du village avant de prendre l'apéritif avec une démonstration de danse du groupe Angés. Nos cuisiniers locaux occupés depuis le vendredi soir pour les gratins de pommes de terre, le samedi matin pour faire cuire la cuisse de bœuf, nos chefs barbecue ou les rois de la frite nous ont permis de mettre les pieds sous la table et de se régaler. Place ensuite à la piste de danse avec les tubes des années 80 avant

d'admirer le feu d'artifice qui a éclairé le ciel de Saint-Victor de mille feux. La soirée s'est terminée avec les danseurs fans de ces rythmes inoubliables et avec un peu de fraîcheur tant attendue.

Nous avons participé au Comice Agricole de Saint-Sorlin de Morestel avec un char pour le corso fleuri dénommé « Les Sixreines papotent avec les Marins ».



Un grand merci à nos « Mardi Papotes » pour leur implication sans faille dans le montage et le démontage. Nos Sirènes, le Dieu de la Mer et les Marins ont été applaudis tout au long par les spectateurs.



### COMPOSITION DU BUREAU :

Co-présidents : Catherine THOMAS-DAUPHIN et Christophe MOIROUD

Vice-Présidente : Mylène PEYRONNET

Trésorière : Danila BOUQUIER

Secrétaire : Audrey BARRIER

Membres du bureau : Marie-Claude VICAT, Marie-Pierre ROCHE, Daniel IVANES, William BARRIER, Mickaël PEYRONNET, Pierrick DE VAUJANY



Le 23 novembre, nous avons organisé avec la Branguarelle et le Comité des Fêtes du Bouchage, le Téléthon. Une marche partie de la place du Bouchage sous la pluie a fait une pause Vin Chaud à Payerne avant de rejoindre la salle des Fêtes de Saint-Victor. Un repas attendait environ 200 personnes avant de passer un moment au son de l'accordéon de Nathalie.

Enfin, le 9 décembre, le marché de Noël a permis aux visiteurs d'admirer et de faire leurs emplettes auprès des différents stands d'exposants locaux ou régionaux. Tous plus passionnés les uns que les autres, ils ont pu parler de leurs réalisations avec eux. Le Père Noël nous a fait le plaisir de nous rendre visite avec sa belle tenue rouge et distribuant aux plus gourmands des papillotes. Les enfants ont pu lui passer leurs dernières commandes et derniers messages d'amour envers le sacré bonhomme. Clin d'œil à nos décorateurs des Mardis Papotes pour le plafond étoilé !



Nous ne pouvons terminer cet article sans remercier les membres du bureau et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à nos côtés dans l'ombre et surtout en amont pour le bon déroulement de nos manifestations. Nous lançons un appel à toutes les personnes qui veulent venir passer de bons moments avec nous pour organiser des moments de festivités et de rassemblement pour notre village.

**Notez dès à présent nos prochaines dates :**  
Dimanche 24 mars 2019 : Festimania  
Samedi 6 Juillet 2019 : Fête d'été.

## ANGES

L'association de danse a vu le jour en 2004. Depuis 15 ans, Anges accueille les enfants à partir de 6 ans.

Cette année une trentaine de danseuses et danseurs s'entraîne une fois par semaine à la salle des fêtes afin de préparer le gala, qui aura lieu samedi 15 juin à 20h.

Cette année le thème sera «Flashback dans les années 80, 90 et 2000».

Céline Boucher préside l'association avec l'aide de Justine Moiroud.

Anges souhaite un bon rétablissement à Lucas B, un de ses danseurs.



ANGES

### AMICALE BOULES DE SAINT-VICTOR



On peut dire qu'elle ne fait pas son âge, et pourtant l'Amicale Boule a fêté en 2018 ses 94 Printemps, et glisse avec entrain sur les rails de son centenaire, sous la conduite de Loïc David qui a parfaitement réussi sa première année de Présidence ; preuve en est faite par le nombre toujours croissant de ses licenciés : 49 pour la saison 2017/2018 dont 6 M3, 31 M4, 4 F4 ET 8 Jeunes ainsi que 15 membres honoraires, ce qui la classe au 5<sup>ème</sup> rang du Secteur Bouliste de Morestel, qui compte 18 sociétés et 600 licenciés.

Concernant nos concours, le Challenge Teillon a été gagné par Yannick Romatier de Courtenay, tandis que Cédric Blanc a raflé la Coupe Boucher au Complémentaire. Le Challenge de la Municipalité a été remporté par Sylvain Terrasson du Bouchage, et son Complémentaire doté de la coupe Martin par Baptiste Peyrol.

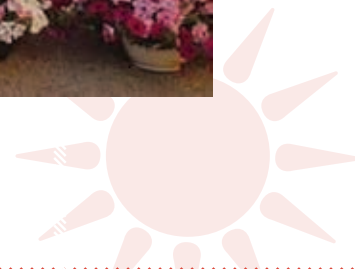
Le club a organisé le Préfédéral Double en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions (concours qui regroupe tous les joueurs du secteur et qui est qualificatif pour les Championnats de France).

La Société a planifié également 2 concours entre sociétaires : la Coupe Riquet a été remportée par Lucien Buisson associé à Jérôme Felgerolles. Le Challenge Jeannot Micolaud, quant à lui, s'est révélé un peu particulier, puisque cette année correspondait au 10<sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition. C'est la triplette Louis Félix, Patrice Arquisch et Alain Peyrol qui se l'est appropriée.

Nombreux sont ceux qui méritent d'être à l'honneur cette année, tant le dynamisme et l'esprit chaleureux sont toujours au rendez-vous ! Notre effectif compte 5 jeunes, âgés de 8 à 14 ans. Ils se sont laissés prendre au jeu et apportent leur énergie juvénile à la vie de notre association. Baptiste Peyrol en est le symbole, après une impressionnante année sportive jalonnée de belles performances.



Soulignons aussi le remarquable résultat de Louis Félix, Narbonne, Lucien et Robert Buisson, qui se sont classés sous-champions au Concours Vétérans du secteur, la Coupe Lucien Martin, organisée par la société de Buvin.





Autre mention spéciale à Cédric Buisson, Kévin Tatouljian, Grégory Paget et Eric Vannieuwenhuyze, qui sont allés jusqu'au 1/4 de finale du Challenge GAUTHIER et se sont inclinés face aux vainqueurs du concours !

Enfin, comme chaque année, il convient de féliciter et remercier tous les bénévoles qui participent activement à la réussite de chaque manifestation, et au maintien de l'ambiance si chaleureuse et particulière de notre petit groupe.

NOUVEAUTE : Cette saison, le Comité Directeur a mis en place des rencontres amicales entre vétérans. Elles ont lieu un mardi sur deux et sont gérées de main de maître par Louis Félix et Robert Buisson. Devant la franche réussite obtenue, ces manifestations seront donc bien évidemment reconduites pour 2019.

**Toujours en 2019, les deux premiers rendez-vous à ne pas manquer seront :**

- Samedi 16 mars : Challenge HENRI TEILLON et Coupe BOUCHER (1/2 finales et finales le lendemain)
- Samedi 13 avril : Coupe HENRI BLANC et PAUL LANUSSE

Et bien sûr, comme depuis quelques années, nous proposons tous les vendredis après-midi des entraînements ouverts à tous, novices ou confirmés, licenciés ou pas, chacun est le bienvenu et est assuré de passer un bon moment, comme en témoignent les participants toujours plus nombreux qui remplissent le clos dès les beaux jours !

## LES CONSCRITS

L'équipe de conscrits a encore bien animé le village cette année.

Agés de 17 à 21 ans, la vingtaine de jeunes a débuté l'année avec la traditionnelle distribution du muguet pour le 1<sup>er</sup> mai.

Nouveauté cette année : l'organisation d'un concours de pétanque le 29 juillet, très apprécié.

La vogue s'est déroulée, comme à l'accoutumée, dans une bonne ambiance. Le bal a lui aussi remporté un vif succès.

Tous les conscrits remercient les habitants qui les ont accueillis avec sympathie et générosité lors de la vente de brioches et la distribution du muguet du 1<sup>er</sup> mai : c'est à pied cette année que les conscrits ont fait leur tournée ; en effet, en hommage à Laurent Moiroud qui conduisait leur char depuis plus de 20 ans, ils n'ont pas souhaité le remplacer.

### COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Emile WARNERY  
Vice-Président : Nicolas JUNG  
Trésorière : Amandine DROIN  
Secrétaire : Terence MOURET

### COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Loïc DAVID  
Vice-Président : Raphaël PEYROL  
Trésorière : Sylviane BUISSON  
Secrétaire : Geroges CALLET  
Membres du bureau : Lucien BUISSON,  
Robert BUISSON, Louis FELIX, Richard BLANC

### LE SOU DES ÉCOLES LAÏQUE DE SAINT-VICTOR DE MORESTEL

Le Sou des Ecoles a pour mission d'organiser des manifestations dans un esprit convivial afin de récolter des fonds pour les élèves de notre école communale. Ces derniers permettent de financer les projets et sorties pédagogiques proposés par l'équipe enseignante pour les écoliers du village.

Par exemple, pour 2017-2018 : un spectacle de Noël, 5 sorties cinéma + cars, Ferme de By pour les PS/MS + car, sortie Lyon au musée de l'archéologie pour CE1-CE2-CM1-CM2 + car, sortie à l'escargotière pour les GS/CP + car, sortie à Ebuliscience à Vaulx en Velin pour CP/CE1 + car

Le bureau du Sou des Ecoles remercie tous les bénévoles, les partenaires (GIFI, La Vallée Bleue, SICTOM...) ainsi que les enseignants qui s'investissent dans cette aventure pour que nos chers bambins puissent s'éveiller et découvrir de nouvelles choses.

#### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018/2019

- Vendredi 21/12/2018 : Fête de Noël avec spectacle
- Vendredi 15/03/18 : Carnaval et défilé dans la commune (selon météo) avec Monsieur Carnaval en feu et boom en clôture
- Mardi 09/04/19 : Courseton
- Samedi 18/05/19 : Vente de brioches
- 25 et 26 mai : Vente de plat à emporter et fleurs
- Vendredi 28/06/2018 : Kermesse



kermesse 2018



#### COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Charlotte PEGOUD  
 Vice-Président : Olivier HIGUERO  
 Trésorière : Alexia MOLLARD  
 Vice-trésorière : Stéphanie MERLE  
 Secrétaire : Séverine GAGNEUX  
 Vice-secrétaire : Sandra PEYROL  
 Administratrice : Sandrine PEILHES

contact : [sou.saint.victor@gmail.com](mailto:sou.saint.victor@gmail.com)  
 Charlotte PEGOUD / 06.25.73.31.76



## CLUB SOLEIL ET GAÏÉTÉ

Le Club « Soleil et Gaïeté » de Saint-Victor de Morestel s'adresse aux retraités du village. Chaque jeudi de 14h30 à 19h à la Maison des associations située place de la Mairie, ils se rencontrent et accueillent avec plaisir les retraités des villages voisins : Brangues, Le Bouchage, Creys, Morestel.....

Nous nous retrouvons pour jouer aux cartes (Coinche, Belote) ou à d'autres jeux de société (rummikub, scrabbles et autres). C'est aussi l'occasion de voir du monde, échanger, bavarder, rompre la solitude. A 16h30 un goûter sympathique est servi (gâteaux, boissons diverses).

Au cours de l'année, plusieurs animations sont organisées :

- sorties au restaurant (2 ou 3) en mars et septembre
- repas fin de saison Gym et Yoga fin juin
- Pique-nique en juillet
- Concours de coinche avec de nombreux lots en novembre
- La bûche de Noël mi-décembre
- L'assemblée générale du Club a lieu début janvier avec renouvellement du bureau et partage de la galette des rois.

Nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents, venez passer un ou deux après-midi avec nous, pour découvrir avant de vous inscrire.

### **Au sein de l'association il existe également :**

Une section Gymnastique : ouverte à tous.

Marie-Christine Perraudin, monitrice diplômée, assure les cours tous les mercredis et vendredis matin de 9h à 10h dans la grande salle des fêtes (38 inscrits). L'ambiance est des plus conviviale.

Une section Yoga : assurée par Odile Ducotterd. Les séances ont lieu le vendredi matin de 9h à 10h30 à la Maison des associations (10 inscrits).

N'hésitez pas à venir prendre contact en début de cours soit Gym ou Yoga et pour faire un essai.



### **COMPOSITION DU BUREAU :**

Présidente : Monique Mugnier / Vice-présidente :  
Rosette Gaulin / Trésorière : Renée Vericel  
Trésorière adjointe : Rose-Marie Bejui



## LA TRUITE FRÉTILLANTE

L'étang du Sorbier à St-Victor de morestel vous propose, dans son cadre magnifique, Location :

- ETANG EN PRIVÉ pour un week-end ou quelques jours en famille, entre amis, fêter un événement, un anniversaire, un regroupement familial.....

- RELAXATION ou PECHE week-end ou semaine : cabanon de 4 couchages pour amoureux de la nature vraie : eau en jerrican, électricité bougie ou solaire : 40 ou 50 €/personne : carpes, tanches, perches, petite friture, sont au rendez-vous.

- PECHE à la journée ou à la nuit : 12 €/Pers. Acceptons tente Pergola couverte pour 40 personnes, barbecue, table, chaises, relax Nos Repas en fonction de ce que vous désirez, ou des animations telles que pour 2019 : REPAS COUSCOUS ET ANIMATION les samedis à midi les 15 Juin, 6 Juillet, 3 Août, 7 Septembre Également nos animations enfants les mercredis.

Nous consulter pour étude de prix et pour toute réservation : nous prenons très peu de personnes en même temps.

### **Étang La Truite Frétillante**

545 rue de la Croix Berchet  
38510 St Victor de Morestel  
ange.du.soleil@hotmail.fr  
Tel. 06.70595702 Solange pour  
réservation : www.etang-peche.org

### ASSOCIATION DE CHASSE AGRÉÉE DE SAINT-VICTOR



Cette année a été riche en événements pour l'ACCA de St-Victor. Les travaux de reconstruction de notre maison de chasse se sont terminés et c'est avec un grand plaisir que nous avons commencé la saison dans nos nouveaux locaux. Après deux ans de procédures, nous avons pu faire sortir de terre cette nouvelle maison, qui sera sans aucun doute le lieu de bons moments à passer ensemble. Premier moment convivial à venir : l'inauguration ! La saison de chasse s'est bien passée, le petit comme le gros gibier a toujours ses adeptes et les parties de chasse sont des occasions pour les gens du village de se retrouver.

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Olivier VUILLERMET / Vice-président : Michel TROLLIET / Trésorier : Hervé VIOLLET  
 Vice-trésorier : Alain CHARGROS / Secrétaire : Jean-Pierre LEFEVRE /  
 Vice-secrétaire : Martial BLANC



### MAIN DANS LA MAIN AVEC MADAGASCAR

L'association Main dans la Main avec Madagascar organise des soirées afin de récolter des fonds pour Madagascar.

Trois soirées ont ainsi été organisées à la salle des fêtes, dont le réveillon du jour de l'an qui a rencontré un vif succès.

L'association récolte aussi du linge qu'elle envoie sur l'île.

contact Raymonde BON : 07 81 91 97 38



## FNACA

Les années se suivent et se ressemblent globalement dans le déroulement de nos manifestations. Nous essayons de maintenir le rythme, même si ce n'est pas toujours facile. Cependant, c'est toujours dans la bonne humeur et la bonne ambiance de notre comité !

Le programme a été et sera le même : le thé dansant en janvier, la réunion générale et le repas en février, la commémoration du 19 mars, un voyage en juin, et le méchoui en juillet. Ces manifestations 2018 se sont bien déroulées. La journée la plus marquante de cette année a bien sûr été le 11 novembre pour le centenaire de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. Nos trois communes Le Bouchage, Brangues et Saint-Victor ont beaucoup œuvré pour le bon déroulement des manifestations. Merci à tous ! A cette occasion a été planté à l'intersection des routes des trois communes un arbre, accompagné d'une plaque et d'un beau parterre de fleurs bleues qui ne sont toujours pas fanées ! Souhaitons que ce soit l'arbre de la paix !

En espérant se retrouver le plus souvent possible en 2019 ! Hélas, il en manque toujours un à l'appel. Cette année, c'est Georges, notre responsable, notre ami, notre boute-en-train qui nous a quittés. Il avait l'habitude de nous faire rire : cette année, il nous a fait pleurer. Gaby Bataillon, veuve adhérente de Brangues, est également partie.

Courage à nos malades.

## ASSOCIATION L'ÉCOLE DES COULEURS

Nous sommes une association de parents désirant proposer à leurs enfants une éducation bienveillante s'appuyant sur des pédagogies nouvelles, alternatives. Elle a été créée en avril 2016 à St-Victor de Morestel. L'association est gérée par un bureau collégial (ses membres sont tous co-présidents). L'association a à cœur de proposer une organisation horizontale et se propose de travailler sur une gouvernance partagée. Nous souhaitons ainsi explorer et mettre en œuvre d'autres façons de faire, de décider et d'être ensemble.

### • Nos objectifs :

- Ouvrir une école à pédagogie alternative (associative, hors contrat avec l'Etat) dans le Nord Isère (à Brangues), accessible financièrement, accueillant des enfants de 3 ans à l'entrée au collège.
- Constituer un réseau de parents/professionnels/ enfants autour de l'éducation bienveillante.
- Être partie prenante du territoire c'est-à-dire animer le territoire et faire le lien entre acteurs autour de nos valeurs.

### • Nos activités en 2018 :

- **Les petites buvettes** : C'est une rencontre, une matinée par mois, entre familles. Ce temps est gratuit et sans inscription. Les objectifs de ce temps sont de faire connaître l'association, de créer un temps de rencontres entre familles et de faire découvrir des jeux et livres pour tous les membres de la famille.
- **Conférence** : Une conférence avec Lauriane Joly (coach parental) le 16 mars 2018 sur le thème : « l'éducation positive : vers une éducation consciente et informée ».
- **Le festival D'LATÉTOPIE** - 1<sup>er</sup> sept. 2018. Durant cette journée il a été important pour l'association que tous les membres d'une famille soient touchés : les parents par les conférences, les enfants par les jeux et le couple parents-enfants par les échanges et le temps passé ensemble grâce aux différents ateliers (biodanza, contes, spectacles, jeux...). Et de finir de façon festive en organisant un concert (Battucada).

<http://ecoledescouleurs.blogspot.com/>

Email : [ecoledescouleurs38@gmail.com](mailto:ecoledescouleurs38@gmail.com)

<https://www.facebook.com/groups/ecoledescouleurs/>

Damien : 06 03 50 54 93 / Alix : 06 83 08 99 96

L'association est désormais basée à Brangues.

### COUL'MELODIE

La chorale Coul'mélodies (chorale du Pays des Couleurs) existe depuis mars 1997 et est enregistrée à la Maison du Pays de Morestel. Forte d'une trentaine de choristes, ses répétitions s'effectuent tous les lundis (hors fériés) de 16h à 18h à la salle des associations de Saint-Victor de Morestel. Malheureusement, notre chef de chœur, Pierre Ducotterd, a souhaité réduire ses activités et nous venons de reprendre nos répétitions avec un nouveau chef de chœur, Franck Dumont. Cela induit un nouveau répertoire et donc une indisponibilité de se produire dans les activités habituelles mais nous espérons être opérationnels le plus vite possible.

Président :  
Edouard Desgarceaux  
06.80.43.25.60  
e-mail : d.brigitte11@aliceadsl.fr



### JEUN'ACTION

Le 23 juin 2018, le spectacle «Nos Différences» a réuni sur scène 90 danseuses et danseurs et plus de 700 personnes dans le public. Le titre de ce spectacle se voulait annonciateur comme une promesse d'unité, un message qui affirmait, grâce aux chorégraphies que nos différences font nos forces et nous réunissent.

Ce spectacle a aussi été joué face à un public de jeunes et adolescents de l'Institut Médico Educatif Camille Veyron de Bourgoin. Une expérience riche de partage et d'émotions fortes !

En septembre, l'association Jeun'Action a pris un nouveau virage, en se recentrant sur son action prioritaire qu'est l'action humanitaire. Depuis 8 ans, Frédérique Luzet assurait les cours de danse en lien avec le Centre Social Odette Brachet de Morestel (et depuis 22 ans à Jeun'Action), mais cette année c'est un autre public que Frédérique souhaite toucher avec la danse. En effet, formée en Danse-Thérapie, elle se destine maintenant à encadrer des groupes de personnes handicapées, malades, des enfants souffrant de troubles du comportement, en leur apportant un peu de mieux-être grâce à la danse et au mouvement.

La première étape de cette histoire se passe en lien avec l'association ISA, avec laquelle Jeun'Action

monte des ateliers de danse adaptée à destination de personnes adultes handicapées moteur.

Un groupe de danse réunissant plus de 20 adultes continue de répéter par ailleurs chaque vendredi soir dans une très bonne ambiance !

A noter dans votre agenda : Jeun'Action organise un dîner dansant au profit d'ISA samedi 19 octobre.



#### COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Frédérique LUZET Vice-Présidente :  
Carolyne PINTO / Trésorière : Aurélie MARMONNIER  
Secrétaire : Marylin RADONDY-BUISSON



## GOSPEL INITIATION

Le groupe « Gospel Initiation » a chanté lors de diverses manifestations en 2018 : concert gospel, jeunes pousses, téléthon, concert de Noël, mariage, expositions, dans les communes des environs, Les Avenièrès, Leyrieu, St-Romain de Jalionas, Bourgoin-Jallieu et bien entendu, à plusieurs reprises, à Saint-Victor de Morestel.



Il se retrouve 2 fois par mois pour répéter, et chaque dernier samedi du mois. La répétition a lieu à 14h30 à la Maison des associations de Saint-Victor de Morestel. Le groupe évolue dans une ambiance à la fois studieuse et décontractée, avec toujours le plaisir de chanter, dynamisé par le chef de chœur, Chantal Doléac.

Pour tout renseignement :  
Chantal et Jérôme DOLEAC - 04.74.33.92.42  
[www.chorale-gospel.fr/](http://www.chorale-gospel.fr/)



**NOUVEAU À  
SAINT-VICTOR !**

# Yoga pour enfants

*de 5 à 10 ans*

**COURS GS-CP**  
VENDREDI DE 17H À 17H45

**COURS CE1-CE2**  
VENDREDI DE 18H À 19H

**COURS CM1-CM2**  
SAMEDI DE 11H À 12H

À LA PETITE SALLE DES FÊTES

### Pourquoi faire pratiquer du yoga aux enfants ?

Dans ce monde un peu fou, où nous pressons nos enfants du lever au coucher, en les sur-activant, leur faire pratiquer le yoga dès le plus jeune âge, c'est leur offrir la possibilité de prendre un moment pour eux, de se centrer sur leur personne, sans stress, sans jugement, sans pression.

### Un cours de yoga pour enfants, comment ça marche ?

Un cours de yoga pour enfants est beaucoup plus ludique qu'un cours de yoga pour adulte ! C'est un endroit où l'on chante (toujours), où l'on rit (souvent), où l'on pleure (parfois), où l'on découvre, où l'on goûte, où l'on écoute, où l'on partage, mais aussi où l'on respecte (le lieu, les autres, soi-même), où l'on ne se moque pas, où l'on ne juge pas ... et surtout où l'on apprend à respirer, à faire des postures, et à se relaxer en racontant des histoires! Bienfaits du corps et de l'esprit se mêlent pour arriver au juste équilibre ... !

N'hésitez pas à faire faire un essai à vos enfants : la première séance est offerte, la première graine est plantée ... !

**MARIANNE ROBIQUET-JUMELLE**  
professeur de yoga pour enfants - tél. 06 64 13 15 28  
[marianne.robiquet@gmail.com](mailto:marianne.robiquet@gmail.com)

## 4 JEUNES SAINT-VICTORIENS AU PARCOURS REMARQUABLE



A l'occasion des Voeux de la Municipalité, Frédérique Luzet et les élus ont souhaité mettre à l'honneur 4 jeunes du village, 4 jeunes engagés et méritants.

### Laura Humbert, 17 ans

*Une tête bien pleine dans un corps bien fait...*



Comme de nombreuses jeunes filles, Laura a eu les yeux qui pétillaient devant les concours de miss à la télévision, qu'elle regardait avec sa maman. Mais imaginait-elle que son tour viendrait un jour et qu'elle-même défilerait dans de somptueuses robes ?

L'année dernière, Laura décide de

s'inscrire au concours de Miss Rhône-Alpes, dans la version dédiée aux jeunes filles de 15 à 17 ans. La première sélection passée, s'ensuivent des séances photos, des entretiens pour juger sa culture générale, et voilà Laura retenue pour la grande finale qui s'est déroulée le 20 octobre dernier à Servas dans l'Ain.

Cette soirée restera gravée à jamais dans sa mémoire. Au terme d'un spectacle digne des plus grands et face à 16 autres jeunes filles, Laura a été élue 1<sup>ère</sup> Dauphiné de Miss Rhône-Alpes.

Est-ce que l'on est superficielle quand on est Miss ? Est-ce qu'on ne rêve que de tapis rouge ? Assurément non...

Laura préférera de loin la robe noire et stricte aux robes de soirée, puisqu'elle se destine à devenir avocate. Excellente élève en terminale ES, Laura intégrera la faculté de Droit à la rentrée prochaine.

### Baptiste Peyrol, 14 ans

*Bouliste de très haut niveau*

Baptiste Peyrol, 14 ans, jeune habitant de Gouvoux, s'est découvert, à l'âge de 8 ans, une passion particulière pour la boule lyonnaise. C'est un sport qui demande de la précision, de la patience et des capacités physiques, et Baptiste réunit toutes ses qualités !

Chaque mercredi, il effectue ses trois heures d'entraînement aux Avenières, avec son équipe « Le Pays des Couleurs ». La force et la détermination de l'équipe ont payé cette année car ils ont réussi à se démarquer lors de grandes compétitions, notamment le Championnat de France au cours duquel Baptiste est allé jusqu'en 8<sup>ème</sup> de finale en tête à tête, en demi-finale avec son équipe lors de l'épreuve du combiné, en 8<sup>ème</sup> de finale en doublette et jusqu'en demi-finale en club par équipe.

Notre jeune athlète se souviendra également longtemps du GDP de Vendôme, marqué non seulement par leur victoire en quadrette mais aussi par sa rencontre avec Sébastien Chabal ! Ce qui plaît le plus à notre graine de champion, ce sont les parties traditionnelles qui se jouent seul face à l'adversaire : en effet, c'est à cette occasion qu'il peut montrer son esprit de compétiteur et donner le meilleur de lui-même. Cette année, le champion de France a intégré

l'équipe du Pays des Couleurs et le championnat de France laisse présager de beaux résultats encore en 2019. Baptiste est un jeune plein d'ambition et de talent qui souhaite devenir champion de France, alors nous lui souhaitons bonne chance et bonne réussite !





## Manon Vinard, 16 ans

### *Au service et au secours des autres*

Depuis toute petite, Manon rêvait de camion rouge plutôt que de carrosse à paillettes. Alors qu'elle avait 12 ans, elle choisit d'intégrer l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers du Val du Ver à St-Chef. Il faut être motivé car les deux entraînements hebdomadaires demandent beaucoup de rigueur et de motivation. Sport, manœuvres incendie et secourisme sont au programme chaque mercredi et samedi. Manon est passionnée et ne manque aucun entraînement... car elle sait que c'est en étant motivée et engagée qu'elle réussira à réaliser son rêve.

En juin 2019, Manon intégrera la caserne de Morestel en tant que Sapeur Pompier Volontaire mais elle ne cache pas son envie de devenir pompier professionnel.

Aujourd'hui Manon est en 1<sup>ère</sup> «Aide et Soins à la Personne» au lycée St-Marc de Nivolas Vermelle, une filière qui ne manque pas de nous renseigner sur son caractère altruiste et bienveillant.



## Lucas Gagneux, 10 ans

### *Un parcours qui force l'admiration*

Diagnostiqué sourd à l'âge de 20 mois, Lucas a subi une première intervention à 2 ans pour lui poser un implant cochléaire (le 2<sup>ème</sup> implant lui a été posé à 4 ans). Cet appareillage remplace la fonction endommagée de l'oreille et lui permet d'entendre au mieux.

Il a suivi une scolarité à l'école de l'Isle d'Abeau accueillant une classe pour sourds et malentendants où il a appris le langage des signes. Il se rend encore chaque semaine chez l'orthophoniste pour parfaire son langage.

Depuis 2 ans, il suit sa scolarité dans notre école communale où son intégration s'est parfaitement bien passée.

Sa force de caractère et le soutien de ses parents font que ses progrès sont très impressionnants et il n'utilise plus à ce jour la langue des signes pour s'exprimer !

Comme son frère, Lucas a voulu essayer le foot, mais après quelques mois seulement, il a bien compris que ce n'était pas l'activité qui lui plaisait, non, lui, ce qui le passionne, c'est la danse, et en particulier la danse de salon !

Ses parents l'ont inscrit à l'école de danse « Kinou danse » et depuis, ce ne sont pas moins de 4 entraînements par semaine qui occupent notre jeune danseur. Lucas pratique la rumba, le cha-cha, le jive et depuis peu, la samba et le paso-doble, avec sa jeune partenaire de 11 ans, Ylouna Bataillon.

Le talent de ses jeunes danseurs est prometteur et leur professeur les inscrit donc à des compétitions « 1<sup>er</sup> pas » où ils se font remarquer, notamment à Venissieux où ils terminent premiers des 3 catégories de danse représentées, la rumba, le cha cha et le jive. Ils intégreront en septembre la catégorie F, pour laquelle ils devront présenter cette fois-ci 5 danses. Lucas est passionné, ce qui lui plaît le plus dans cette discipline, c'est la beauté des mouvements et la technique, son objectif étant de devenir un champion de la danse ! Quel parcours incroyable pour ce jeune garçon qui a vécu les premiers mois de sa vie dans le silence et vit sa passion aujourd'hui au rythme de la musique.





**Balcons**  
**DU**  
**Dauphiné**  
**COMMUNAUTÉ**  
**DE COMMUNES**

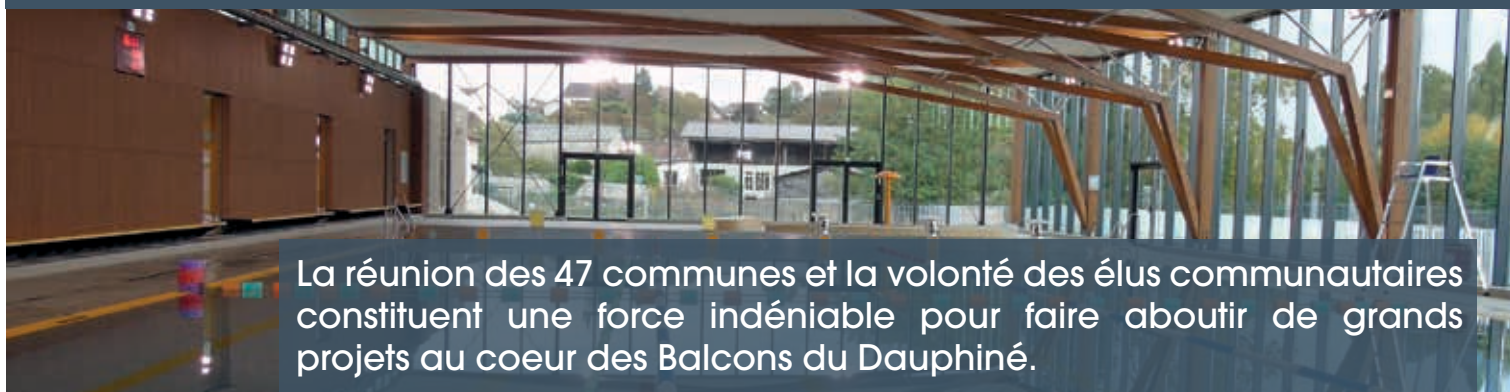
**Contact :**

Téléphone : 04 74 80 23 30

contact@balconsdudauphine.fr

www.balconsdudauphine.fr

# Construire ensemble.



La réunion des 47 communes et la volonté des élus communautaires constituent une force indéniable pour faire aboutir de grands projets au coeur des Balcons du Dauphiné.

## Le mot du Président

Les Balcons du Dauphiné, **un territoire en mouvement**



En moins de 2 ans, la communauté de communes des **Balcons du Dauphiné** a déjà réalisé de beaux et grands projets comme la construction de la piscine intercommunale ou la réalisation de la Voie Verte...

Les **Balcons du Dauphiné** sont en mouvement, nos services se mettent en place et dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 la communauté de communes exercera sur l'ensemble du territoire la compétence petite enfance proposant ainsi de nouvelles possibilités d'accueil aux familles de notre territoire.

Dès janvier 2019, l'intercommunalité assumera pleinement les compétences qui lui ont été attribuées par les statuts harmonisés et approuvés par le Conseil communautaire du 17 juillet 2018 et notamment la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) conférée par la loi NOTRE aux intercommunalités.

Mais d'autres grandes réflexions sont lancées actuellement et la plus importante porte sur l'eau et l'assainissement. Notre territoire est aujourd'hui en retard sur son niveau d'équipement et nous savons qu'il faudra investir près de 115 millions d'euros dans les huit années à venir (ce qui doublera l'effort enregistré ces dernières années).

Rappelons enfin que notre collectivité évolue dans un contexte général de baisse des dotations de l'Etat.

Cependant, une gestion rigoureuse de la dépense publique va nous permettre de terminer ce mandat sans emprunt, avec une dette relativement faible (environ 30 euros par habitant) et en respectant notre engagement de ne pas avoir augmenté la fiscalité.

C'est en continuant à avoir une gestion rigoureuse et juste que nous aurons une capacité à investir pour vous sur le territoire des **Balcons du Dauphiné**.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2019 !

**Olivier Bonnard**

## Périmètre des **Balcons du Dauphiné**

47 communes, 77 600 habitants et 604 km<sup>2</sup> de superficie.

### Créer des équipements structurants.

La piscine intercommunale des **Balcons du Dauphiné** a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Plus d'informations sur la piscine :  
[piscine@balconsdudauphine.fr](mailto:piscine@balconsdudauphine.fr)

La Voie Verte des **Balcons du Dauphiné** a été inaugurée le 20 octobre 2018, 10 mois après le lancement officiel des travaux.

Le tracé de 18 kilomètres traverse, d'Ouest en Est, les communes suivantes : Crémieu, Dizimieu, Villemoirieu, Saint-Hilaire-de-Brens, Trept, Soleymieu, Courtenay et Arandon-Passins, en suivant le tracé de l'ancien Chemin de Fer de L'Est Lyonnais.



### Harmoniser les compétences.



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la communauté de communes exercera sur l'ensemble du territoire la compétence petite enfance proposant ainsi de nouvelles possibilités d'accueil aux familles.

La communauté de communes des **Balcons du Dauphiné** a mené un long travail ces derniers mois pour harmoniser ses compétences et aboutir à un projet de statuts approuvés par le Conseil communautaire le 17 juillet 2018. Ces statuts seront effectifs dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'intercommunalité exerce trois types de compétences :

- les compétences obligatoires,
- les compétences optionnelles,
- et les compétences facultatives.

Toutes les compétences détaillées sont accessibles sur notre site internet.

## **ASSOCIATION I.S.A. : ISSUE DE SECOURS VERS LES AUTRES**

**ISA est une association qui vient en aide aux adultes en situation de handicap moteur sur le canton de Morestel.**

ISA a pour but de rompre l'isolement des personnes handicapées en organisant des sorties culturelles, sportives, conviviales et des vacances adaptées.

En 2018, plusieurs animations et sorties ont été organisées : sortie cinéma suivie d'un repas au restaurant ; théâtre avec les Tréteaux de Clodomir à Montalieu ; après-midi jeux de société ; journée partage avec l'association « Les couleurs de la solidarité » ; circuit du Laquais en Ferrari ; visite du site de Creys-Malville ; visite du musée de la Révolution à Vizille avec pique-nique dans le parc ; séjour adapté en Auvergne ; aéromodélisme à Leyment ; sortie au restaurant ; repas de Noël avec tous les adhérents.

ISA c'est aussi la création d'une **section handisport** où la boccia (pétanque en salle) est pratiquée. Début 2019, c'est une section en danse adaptée et danse-thérapie qui a vu le jour en partenariat avec l'association Jeun'Action de St-Victor de Morestel, et est animée par Frédérique Luzet.

ISA aide à l'aménagement et au confort des lieux de vie.

ISA sensibilise le grand public au handicap en organisant avec des clubs sportifs de la région une journée handisport.

ISA met à disposition des familles un véhicule adapté.

ISA vient de fêter ces 15ans. Elle doit sa pérennité grâce au soutien des élus et des municipalités, aux associations qui organisent des manifestations en sa faveur, à tous ses adhérents et surtout ses bénévoles qui oeuvrent sans compter .

**Présidente : Monique Bourg – contact tel : 06 42 28 08 20 – mail : [contact@association-isa.com](mailto:contact@association-isa.com)  
site inter-net : [www.association-isa.com](http://www.association-isa.com)**



# LES PERFORMANCES DU TRI À SAINT-VICTOR DE MORESTEL



## Points de tri

5 points tri du Verre  
Nbre d'habitants par colonne : 225  
Objectif visé : 1 colonne pour 225 habitants

Avis 😊

3 points tri des Emballages  
Nbre d'habitants par colonne : 375  
Objectif visé : 1 colonne pour 300 habitants

Avis 😞

3 points tri du Papier  
Nbre d'habitants par colonne : 375  
Objectif visé : 1 colonne pour 300 habitants

Avis 😞

## Performances

(ratio kg/hab/an)

VERRE	COMMUNE	SICTOM	MOYENNE NATIONALE même milieu 2017	AVIS
2016	30,14	32,08	36,8	😊
2017	28,09	31,78		
2018	35,19	35,22		
EMBALLAGES	COMMUNE	SICTOM	MOYENNE NATIONALE même milieu 2017	AVIS
2016	12,55	13,59	21,6	😊
2017	12,30	12,94		
2018	13,93	13,52		
PAPIERS	COMMUNE	SICTOM	MOYENNE NATIONALE même milieu 2017	AVIS
2016	18,39	22,23	24,6	😞
2017	16,51	19,47		
2018	16,64	22,29		

## Préconisations

Une densification est à envisager accompagnée d'une campagne de communication notamment sur le tri des papiers.

## IMPACTS FINANCIERS

En 2018 à ST VICTOR DE MORESTEL les habitants ont trié 70,15 tonnes, soit en moyenne 62,35 kg/habitant. Si ces déchets avaient été mélangés aux ordures ménagères, ils auraient coûté 16 835,27€.



## CENTRE SOCIAL ODETTE BRACHET

### Qu'est-ce qu'un Centre Social ?

Dans sa définition de ce que doit être un « Centre Social », la Caisse d'Allocations Familiales précise :

- C'est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- C'est un espace d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leur projet

Ainsi, le Centre Social Odette Brachet s'adresse bien à toute la population, et pas à une catégorie spécifique : les familles de tous milieux, de toutes origines, qu'elles soient socialement plutôt aisées ou plutôt défavorisées, les enfants, les personnes âgées, les jeunes... tous sont chez eux au Centre Social...

C'est à partir de ce grand principe que le projet social de notre association a défini ses axes prioritaires :

- Favoriser l'émergence de projets individuels ou collectifs, à travers l'accueil et l'écoute des usagers, par la rencontre avec les habitants, par l'échange avec les collectifs (informels, associatifs, institutionnels) ; mettre nos compétences et/ou nos moyens au service de la réalisation de ces projets.
- Poursuivre les interventions dans le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale, en diversifiant les actions selon les demandes et les besoins de ces publics (avec les parents d'enfants de tous âges).
- Poursuivre les efforts de « recherche de mixité sociale et générationnelle » au sein de la structure et dans les interventions menées, avec une attention particulière sur l'accès des publics les plus fragiles à nos actions.
- Prendre ou soutenir toutes initiatives, qui permettent (au niveau du territoire et parfois au-delà) le partage de réflexions, la mise en œuvre d'actions communes, et l'échange d'expériences, dans des domaines tels que l'éducation, la solidarité, le lien social.

### 20 ans, l'âge de tous les projets...

L'Association du Centre Social Odette Brachet a été créée fin 1998, et c'est à partir de début 1999 que les premières actions sur le territoire se sont déroulées...

C'est donc tout au long de l'année 2018/2019 année que le CSOB va fêter ses 20 ans ! Cet anniversaire est (et sera) préparé par toutes

celles et tous ceux qui auront envie de s'y investir. Déjà depuis quelques mois, 3 groupes de préparation se penchent sur les festivités auxquelles toute la population est invitée ; chaque groupe se penche sur une des thématiques décidées en juin 2018 :

- **La semaine de la famille** : celle-ci s'est déroulée en octobre 2018...

- **La semaine de la solidarité** : en mai 2019, nous souhaitons mettre en lumière les nombreuses initiatives existantes, sur le territoire, dans le domaine de la solidarité (avec les plus âgés, avec les plus fragiles économiquement, avec les personnes handicapées, etc). Plusieurs actions seront organisées toute la semaine du 12 au 18 mai, une exposition de photos sera préparée (expo pouvant être utilisée dans de nombreuses circonstances après le 18 mai), une « manifestation ouverte à tous » sera proposée le samedi 18 mai, dans une commune à définir.

- **Les 24 heures du Clos Claret** en juillet 2019 : il s'agit, pendant 24 heures non-stop de proposer des animations festives, sportives, culturelles, dans le parc municipal de Morestel, du vendredi 5 juillet à 17h jusqu'au samedi 6 juillet à 17h. Une nuit sur place est bien évidemment prévue pour tous les volontaires. Et c'est à cette occasion que le gâteau des 20 ans sera partagé...



## L'ADMR, un réseau de proximité implanté en Isère depuis 1945

**Prise en charge  
et réduction  
d'impôts  
possibles**  
Selon la législation en  
vigueur

*Facilitez-vous la vie  
avec notre offre de services*

**1 Association,  
16 Bénévoles,  
61 Salariées,  
280 Clients  
Et VOUS**

**L'ADMR DE MORESTEL**  
**VOUS PROPOSE SA GAMME DE SERVICES :**

### Permanences téléphoniques

Lundi, mardi, jeudi :

8h30 – 11h30 / 14h30 – 17h30

Mercredi : 8h30 – 11h30

Vendredi : 8h30 – 11h30 / 14h30 – 17h00

### Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi : 14h30 – 17h30

### Et sur Rendez-vous

101 Rue Jean-Baptiste Corot - 38510 MORESTEL

Tél : 04 74 80 27 88 - [admrmore@fed38.admr.org](mailto:admrmore@fed38.admr.org)

Bénévole : AM. TEYSSIER – 04 74 80 24 46

Aide à la personne en perte d'autonomie  
Ménage, Repassage - Accompagnement



### Communes d'intervention :

Morestel, Arandon-Passins, Brangues, Courtenay, Creys-Mépieu, St Victor de Morestel, Sermerieu, Soleymieu

Information

Orientation

Formation

Emploi

Vie quotidienne

Site de Morestel

574 Rue Paul Claudel  
38510 MORESTEL

Tél. : 04 74 80 40 36

@ : morestel@mli.fr

Ouvert du lundi au vendredi

8h30 - 12h30

13h30 - 17h

Fermeture les jeudis après-midis

Rejoignez nous sur nos réseaux sociaux :



## MISSION LOCALE NORD-ISÈRE

- Un Accompagnement renforcé pour l'accès à l'Emploi et à l'Entreprise : recherche de contrat individualisé, pour tout jeune avec un projet professionnel validé par un Conseiller Relation Entreprise.
  - Un Accueil et un suivi sur les questions de vie quotidienne (Logement, Santé, Mobilité, Justice...) avec ses partenaires.
- Elle est en charge du dispositif « Garantie Jeunes » piloté par l'État, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en éducation, ni en formation, vivant dans des conditions de ressources précaires. L'entrée est soumise à conditions et validée par une commission. Le jeune en « Garantie Jeunes » s'engage pour un an et est accompagné vers et dans l'emploi, avec un maximum de périodes en entreprise (stage ou emploi). Il perçoit un soutien financier, sous la forme d'une allocation.

La Mission Locale Nord Isère est une association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère.

Présente sur l'ensemble du territoire avec ses 5 sites : Bourgoin-Jallieu, Crémieu, La Tour du Pin, Morestel et Villefontaine et ses permanences sur Chavanoz, Les Abrets, Les Avenières, L'Isle d'Abeau, Montalieu-Vercieu, Morestel, Pont de Beauvoisin et Tignieu-Jameyzieu, elle propose aux jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés :

- Un Accueil et un suivi individualisé et personnalisé : un jeune se voit affecter un Conseiller Emploi Formation pour l'ensemble de ses démarches d'Orientation, de Formation et de choix professionnel.

## TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 80 39 26

### Une large gamme de services



**À destination des entreprises :**  
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



**Pour les particuliers :**  
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



**Vers les collectivités et les associations :**  
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



### Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

#### L'agence référente de votre commune

est située à Morestel, 574 rue Paul-Claudel  
Une équipe à votre service au 04 74 80 39 26  
ou par mail : [assistantemo@osez.asso.fr](mailto:assistantemo@osez.asso.fr)


# Zoom sur...

## L'Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné !

Vous organisez une manifestation ? Assurez-vous une communication optimale en annonçant directement votre évènement depuis notre site internet (Agenda) : dès le lendemain, votre évènement est visible partout !

On assure aussi la billetterie de vos spectacles !



 Jetez un oeil à nos éditions !

Connaître le territoire comme sa poche : agenda du mois, carte des producteurs, agenda des randonnées, Voie Verte, Via Rhôna, carte touristique... et tant d'autres !



24 mai  
16h

La cité de Morestel



26 avril  
16h

Les fresques de Saint-Chef

14 juin  
16h

Le sentier Envirhona aux Avenières

Parce que le territoire des Balcons du Dauphiné regorge de pépites toutes plus belles les unes que les autres qui méritent d'être connues, l'Office de Tourisme organise cette année 5 visites guidées entièrement gratuites pour les nouveaux arrivants !



17 mai  
16h

Les remparts de Crémieu



Le château de Vertrieu

29 mars  
16h



Les Balcons du Dauphiné - Tourisme

#tousauxbalcons

Une question ?  
Nous sommes là pour vous !

Les Bureaux d'Information Touristique

Crémieu

Place de la Nation  
04 74 90 45 13

Saint-Chef

Place de la Mairie  
04 74 27 73 83

Morestel

Place des Halles  
04 74 80 19 59

Les Avenières VT

Av. Général JG  
04 74 27 73 83

Et lui aussi !

[www.tousauxbalcons.com](http://www.tousauxbalcons.com)

tous aux  
balcons  
Balcons-Dauphiné

# 2019

## nos manifestations locales



12 janvier	<b>VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ</b>	organisés par la Municipalité
13 janvier	<b>THÉ DANSANT</b>	organisé par la FNACA
09-10 février	<b>VENTE DE DIOTS ET GRATINS</b>	organisée par l'ACCA
09 mars	<b>REPAS DU CCAS</b>	organisé par la Municipalité
15 mars	<b>CARNAVAL</b>	organisé par le Sou des écoles
16 mars	<b>CHALLENGE TEILLON ET COUPE BOUCHER</b>	organisé par l'Amicale Boules
19 mars	<b>DÉFILÉ COMMÉMORATIF</b>	organisé par la Municipalité
23 mars	<b>FÊTE DU PRINTEMPS : FESTI'MANIA</b>	organisée par Saint-Victor en Fête
6 avril	<b>VENTE DE BRIOCHES</b>	organisée par le Sou des écoles
6 avril	<b>SOIRÉE THÉÂTRE</b>	organisée par la Municipalité
13 avril	<b>CONCOURS SOCIÉTAIRES COUPE RIQUET</b>	organisé par l'Amicale Boules
27 avril	<b>VENTE DE PLAT À EMPORTER</b>	organisée par Main dans la Main avec Madagascar
8 mai	<b>DÉFILÉ COMMÉMORATIF</b>	organisé par la Municipalité
11-12 mai	<b>EXPOSITION MULTI-ARTS</b>	organisée par la Municipalité
25-26 mai	<b>VENTE DE PLAT À EMPORTER</b>	organisée par le Sou des écoles
8 juin	<b>VENTE DE PLAT À EMPORTER + SOIRÉE</b>	org. par Main dans la Main avec Madagascar
15 juin	<b>GALA DE DANSE</b>	organisé par Anges
15 juin	<b>REPAS COUSCOUS À L'ÉTANG DU SORBIER</b>	organisé par La Truite Frétilante
28 juin	<b>FÊTE DE L'ÉCOLE - KERMESSÉ</b>	organisée par le Sou des écoles
6 juillet	<b>FÊTE D'ÉTÉ</b>	organisée par Saint-Victor en Fête
6 juillet	<b>REPAS COUSCOUS À L'ÉTANG DU SORBIER</b>	organisé par La Truite Frétilante
14 juillet	<b>DÉFILÉ COMMÉMORATIF</b>	organisé par la Municipalité
20 juillet	<b>CHALLENGE MICOLAUD (SOCIÉTAIRES)</b>	organisé par l'Amicale Boules
3 août	<b>REPAS COUSCOUS À L'ÉTANG DU SORBIER</b>	organisé par La Truite Frétilante
7 sept.	<b>CONCOURS MUNICIPALITÉ</b>	organisé par l'Amicale Boules
7 sept.	<b>REPAS COUSCOUS À L'ÉTANG DU SORBIER</b>	organisé par La Truite Frétilante
15 sept.	<b>BANQUET DE LA CLASSE EN 9</b>	
22 sept	<b>CHALLENGE DU COMITÉ DE L'ISÈRE</b>	organisé par l'Amicale Boules
27>30 sept.	<b>VOGUE</b>	organisée par les Conscrits
5 oct.	<b>REPAS COUSCOUS À L'ÉTANG DU SORBIER</b>	organisé par La Truite Frétilante
19 oct.	<b>DÎNER DANSANT HUMANITAIRE</b>	organisé par Jeun'Action
11 nov.	<b>DÉFILÉ COMMÉMORATIF</b>	organisé par la Municipalité
14 nov.	<b>CONCOURS COINCHE</b>	organisé par le Club Soleil et Gaieté
22 nov.	<b>TÉLÉTHON</b>	organisé par Saint-Victor en Fête
7 déc.	<b>FÊTE DE NOËL</b>	organisée par Saint-Victor en Fête
8 déc.	<b>CONCOURS D'ILLUMINATIONS</b>	organisé par Saint-Victor en Fête
20 ou 21 déc.	<b>FÊTE DE NOËL</b>	organisée par le Sou des Ecoles
31 déc.	<b>RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE</b>	organisé par Main dans la Main avec Madagascar